



Parc
naturel
régional
du Doubs Horloger



2024

Rapport d'activité

© Céline Guichard,
lauréate du concours du festival «De Maïche avec la Nature»,
catégorie «Parc naturel régional du Doubs Horloger»



Sommaire

Édito	1
Chiffres clés	2
Carte du territoire	3
Les missions et défis à relever	4
La gouvernance du Parc	5
Le budget 2024	6
L'exécutif du Parc	8
Assemblée générale des maires	9
L'équipe technique	9
Les instances consultatives	10
L'accueil de stagiaires en 2024	12
Les actions qui perdurent...	13
Milieus naturels	14
Agriculture et forêt	19
Architecture et paysage	24
Urbanisme	29
Transition énergétique	32
Mobilités	35
Culture et patrimoine	42
Alimentation durable	45
Tourisme durable	47
Communication	54
Le réseau des Parcs naturels régionaux	62
Les relations avec la Suisse	64
Les actions du Pays Horloger	65

Édito

Trois ans déjà que le Parc naturel régional du Doubs Horloger a été classé par décret. Trois années d'actions, portées collectivement avec les élus, les partenaires et les habitants, pour faire vivre la Charte et traduire ses ambitions en actions concrètes sur le territoire.

L'élaboration partenariale d'un « atlas de la biodiversité intercommunale » qui vise à actualiser, approfondir et communiquer sur le patrimoine naturel pour une première phase de 50 communes membres du Parc. Pour y arriver, les communes ont accepté de contribuer en mobilisant une partie de la dotation aménités rurales qu'elles perçoivent de la part de l'État grâce à leur adhésion au Parc.

Le programme multi partenarial de plantation de haies, projet structurant sur le territoire du Parc, arrivera à son terme l'année prochaine. C'est déjà 18 000 arbres et arbustes qui ont été plantés depuis 2020 sur notre territoire, ce qui illustre notre volonté d'agir concrètement pour la transition écologique et l'adaptation des pratiques agricoles face aux dérèglements climatiques.

Cette année a vu également le Conseil Scientifique devenir pleinement opérationnel. Ce nouvel organe consultatif s'est rapidement imposé comme un lieu de dialogue, d'expertise et de coopération. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour, telles qu'une rencontre inter-Parcs entre notre Parc et le Parc naturel régional du Haut-Jura. Cette première rencontre a permis de renforcer les synergies ouvrant la voie à des groupes de travail et à de futures actions communes.



Les enjeux de santé-environnement ont également été au cœur de nos préoccupations, à travers des actions de sensibilisation aux maladies vectorielles à tique, grâce à notre mascotte Tikou, et la finalisation de l'ouvrage à vocation pédagogique « Petit Paul, Grand Chercheur, la tactique anti-tiques », fruit d'un travail artistique mais aussi scientifique engagé depuis plusieurs années. Un ensemble d'outils présentés au Congrès des Parcs.

Le Parc prépare activement une nouvelle étape pour mieux concilier les usages en milieu naturel. Cette mission essentielle, guidée par une approche multifonctionnelle des espaces naturels, vise à répondre aux tensions croissantes entre pratiques de loisirs, activités professionnelles et préservation de la biodiversité. Le travail déjà engagé permettra de sensibiliser les usagers et de favoriser une cohabitation plus apaisée et respectueuse des milieux sensibles.

En cultivant l'intelligence collective, en valorisant les savoir-faire et en plaçant le vivant au cœur de nos choix, nous poursuivons avec détermination une ambition commune : faire du Doubs Horloger un territoire d'innovation, de coopération et d'avenir.

Denis Leroux,
Président du Parc naturel régional
du Doubs Horloger

chiffres clés



57^{ème}

Parc naturel régional



4^{ème}

Parc naturel régional
de Bourgogne-Franche-Comté



93

communes
adhérentes



superficie

103 918

hectares



population

58 668

habitants



50

monuments
historiques



29

sites naturels
inscrits et classés



1

Label rivière sauvage :
la Reverotte



4

Cités de Caractère
de Bourgogne Franche-Comté



Natura 2000

16 563

ha



7 IGP

Porc de Franche-Comté,
Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau
Emmental français Est central,
Vin de Franche-Comté,
Saucisse de Montbéliard,
Cancoillotte, Gruyère



3 AOP

Morbier
Mont d'or
Comté

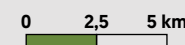


1 AOC

Bois du Jura

DOUBTS

-  Communes du Parc naturel régional du Doubs Horloger
-  Périmètre des communes
-  Périimètre des communautés de communes
-  Périimètre du département du Doubs
-  Périimètre du Parc naturel du Doubs Suisse



Carte du territoire

Les missions et défis à relever

Les missions

Le PNR du Doubs Horloger a pour vocation de protéger et de valoriser durablement ses ressources, à travers 5 missions fondamentales définies par le Code de l'Environnement [article R333-1]:



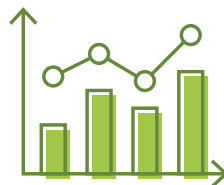
1.

La protection et la gestion
du patrimoine naturel,
culturel et paysager



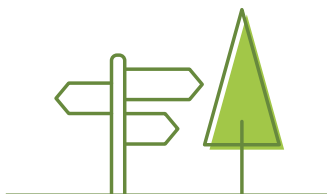
2.

L'aménagement
du territoire



3.

Le développement
économique, social
et culturel



4.

L'accueil, l'éducation
et l'information
du public



5.

L'expérimentation
et l'innovation

Document de référence d'un Parc, la Charte vient fixer les objectifs et les grandes orientations à tenir dans la réalisation concrète de son projet de territoire et ce, pour une durée de 15 ans. L'organisation globale de la Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger repose sur 4 axes, déclinés en 11 orientations.

**AXE 1 RENFORCER LA HAUTE VALEUR
PATRIMONIALE DU DOUBS HORLOGER**

**AXE 2 RENOUVELER LA DYNAMIQUE DU
TERRITOIRE POUR UNE HAUTE QUALITÉ
DU CADRE DE VIE**

**AXE 3 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE
POUR UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR
AJOUTÉE**

**AXE 4 FÉDÉRER LES ACTEURS POUR UNE HAUTE
VALEUR TERRITORIALE**

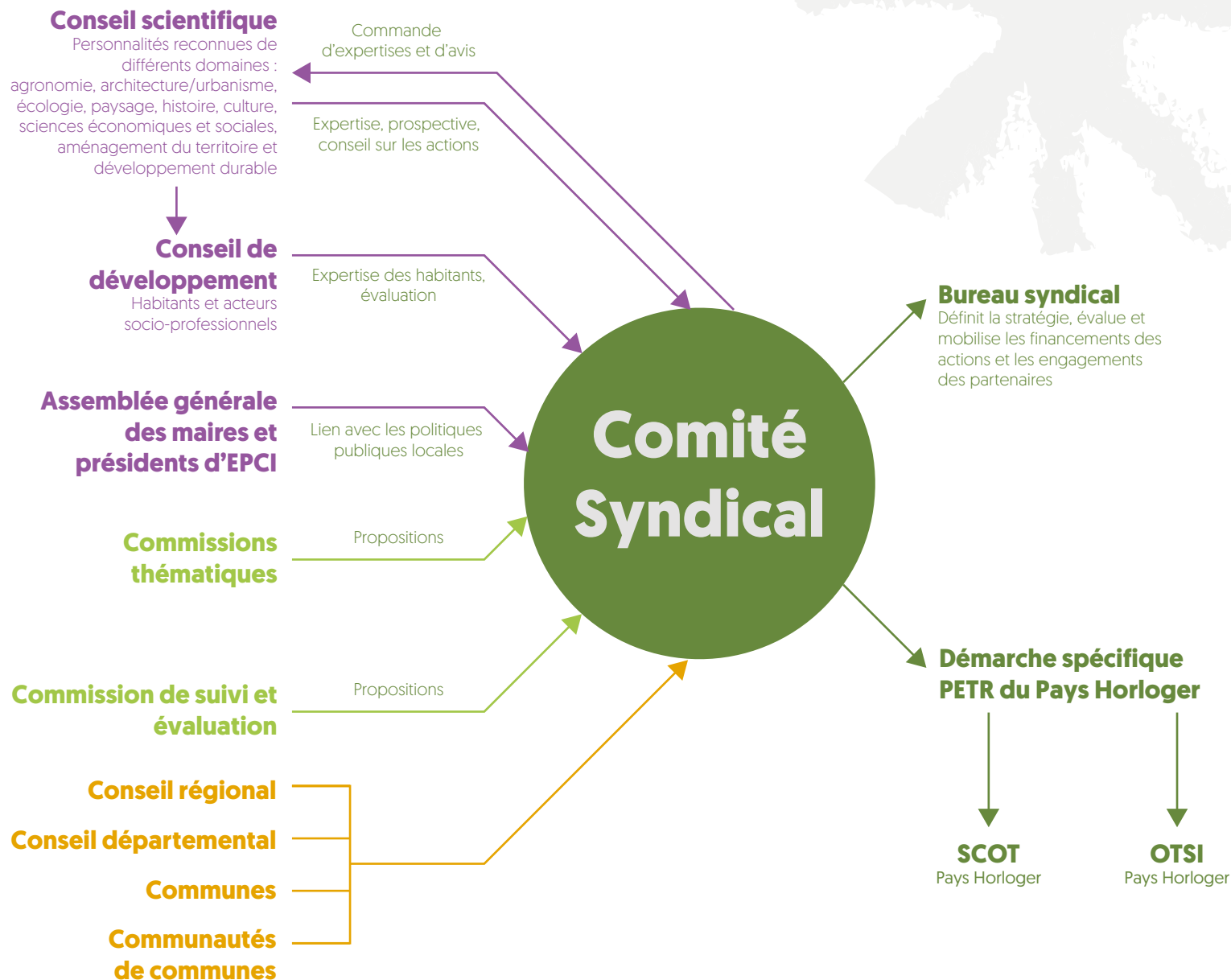
La gouvernance du Parc

L'instance de décision et de gestion du Parc naturel régional du Doubs Horloger est un syndicat mixte. Administré par un comité syndical qui compte 128 membres, il est présidé par M. Denis LEROUX, secondé par 8 vice-présidents.

Le Bureau est, quant à lui, composé de 29 membres représentant la région Bourgogne-Franche-Comté, le département du Doubs, les Communautés de communes et les communes. D'autres instances consultatives accompagnent le Parc naturel régional du Doubs Horloger, telles que le Conseil Scientifique récemment mis en place et prochainement le Conseil de Développement.

Les maires des 93 communes membres se réunissent au moins une fois par an lors d'une Assemblée générale dédiée pour eux.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Doubs Horloger peut compter sur une équipe pluridisciplinaire, garante de la mise en œuvre technique et opérationnelle de la Charte, selon les orientations et priorités qui ont été définies par le comité syndical.



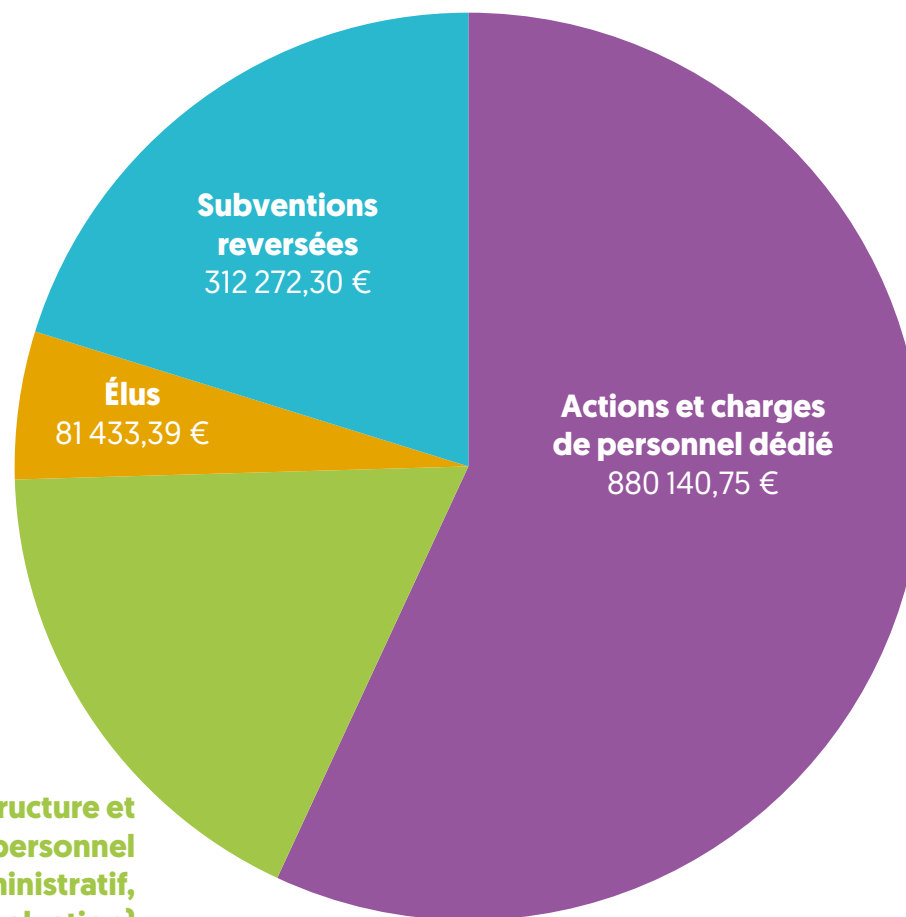
Le budget 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux dépenses liées à la gestion de la structure (charges fixes), aux dépenses relatives à la mise en oeuvre des actions, aux indemnités des élus, au versement de subventions à l'Office de Tourisme du Pays Horloger dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs ainsi qu'au versement du Pays du Haut-Doubs pour l'animation du Contrat Local de Santé dans le cadre de la convention de l'Agence Régionale de la Santé.

Dépenses totales
1 546 249,89 €

Frais de structure et charges de personnel fonctions support (administratif, communication, évaluation)
272 443,45 €



Investissements

Dans la section d'investissement les dépenses et recettes réelles correspondent pour 90% à la mise en oeuvre des actions.

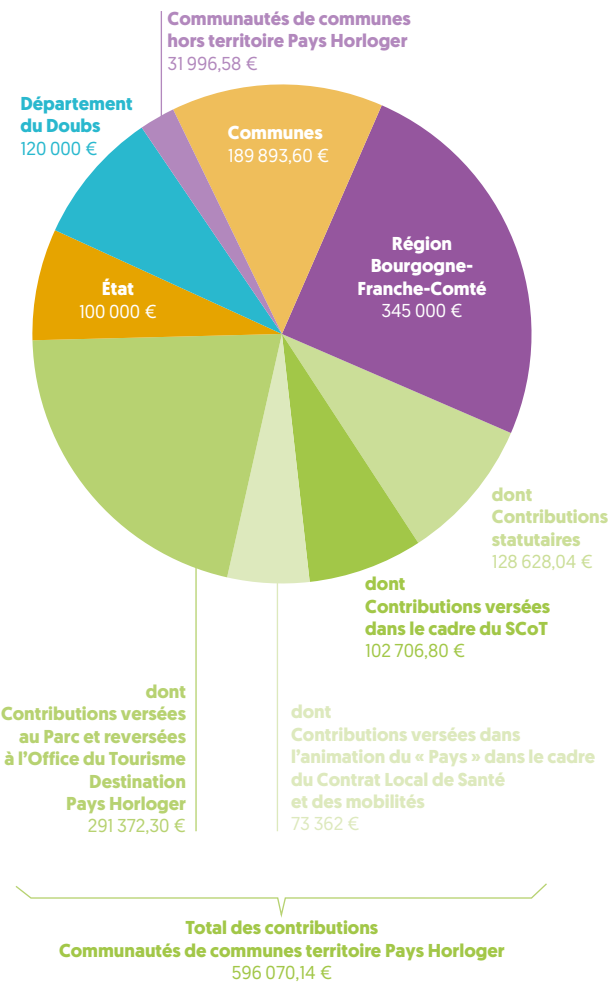


Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux participations statutaires, aux subventions versées au titre des actions et de l'ingénierie permettant leur réalisation, et aux participations statutaires versées dans le cadre de l'animation du Pays.

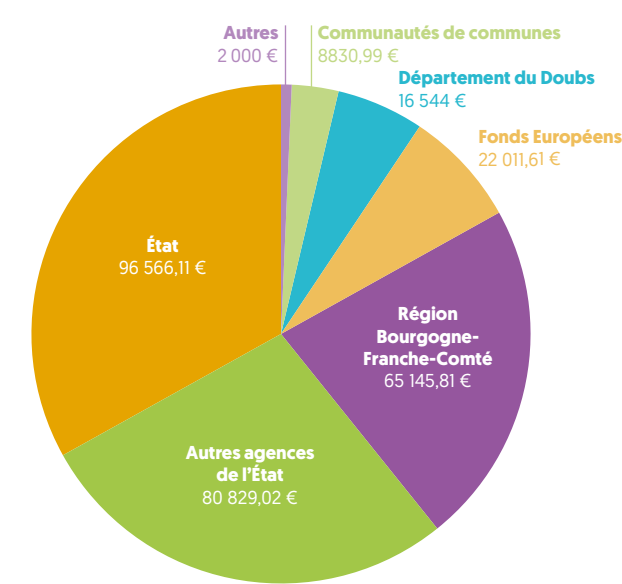
Participations statutaires

Les participations statutaires financent les charges fixes c'est-à-dire les charges de structures et les salaires du Parc.

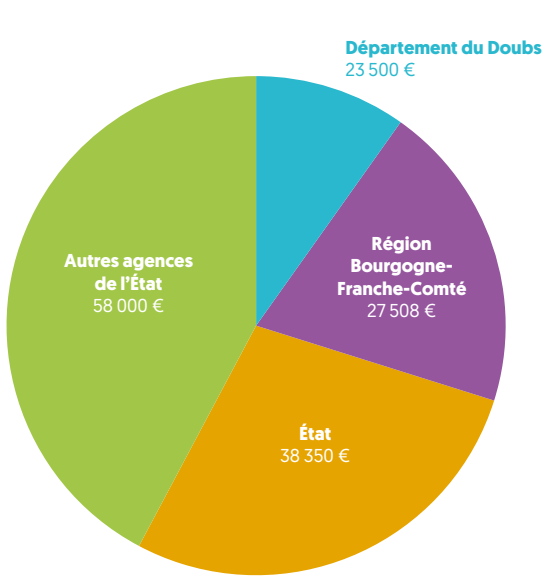


Subventions versées dans le cadre de la mise en œuvre des actions

Dans les recettes réelles de fonctionnement sont inscrites les subventions versées dans le cadre de la mise en œuvre des actions : subventions liées au projet mais également l'ingénierie



Le graphique ci-dessus met en évidence la répartition des subventions par financeurs versées au titre du financement des actions.



Ce graphique représente les financements en euros liés aux postes (ingénierie)

L'exécutif du Parc

En juillet 2024, la «Commission des usagers de la nature» a été officiellement créée. Cette nouvelle commission vise à traiter des enjeux transversaux à celles déjà existantes : « Biodiversité, milieux naturels, agriculture et forêt » et « Tourisme ». Gilles Robert a été nommé vice-président en charge de cette thématique. Plus d'informations sont à retrouver en page 51.



Denis LEROUX

Président

Commission finances/
RH, communication et
évaluation



Cédric BÔLE

1^{er} vice-président

Commission transition
énergétique et mobilités



Franck VILLEMMAIN

2^{ème} vice-président

Commission urbanisme,
scot et architecture



Gilles ROBERT

3^{ème} vice-président

Commissions milieux
naturels et usagers de la
nature



Valérie PAGNOT

4^{ème} vice-présidente

Commission
transfrontalier et pays
horloger, communication



Anthony CUENOT

5^{ème} vice-président

Commission culture et
patrimoine



Dominique MOLLIER

6^{ème} vice-présidente

Commission
économie et services



Roland MARTIN

7^{ème} vice-président

Commission tourisme,
avenir montagnes



Charles SCHELLE

8^{ème} vice-président

Commission agriculture
et forêt

Composition du bureau

Cédric Bôle **1^{er} vice-président**

Jean-Noël Cuenot

Sylvie Le Hir

Régis Ligier

Boris Loichot

Roland Martin **7^{ème} vice-président**

Dominique Mollier **6^{ème} vice-présidente**

Elisabeth Redoutey

Gilles Robert **3^{ème} vice-président**

Charles Schelle **8^{ème} vice-président**

Franck Villemain **2^{ème} vice-président**

Christelle Vuillemin

Léon Bonvalot

Anthony Cuenot **5^{ème} vice-président**

Pascal Godin

Suzanne Guerrin

Bernard Jacquet

Denis Leroux **Président**

Francine Miséré

Jean-Louis Mougin

Alexandre Pantel

Daniel Prieur

Catherine Rognon

Pierre Vaufrey

Christine Bouquin

Marie-Paule Brand

Eric Houlley

Christian Morel

Valérie Pagnot **4^{ème} vice-présidente**

Collège communautés de communes

Collège communes

Collège département

Collège Région

Assemblée générale des maires

Jeudi 16 mai, l'assemblée générale des maires des communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger s'est tenue à Villers-le-Lac. Les participants ont été accueillis par Dominique Mollier, maire de la commune et vice-présidente du Parc. Le rapport d'activité 2023 a été officiellement présenté par les membres de l'exécutif et le directeur. Ce temps fort était l'occasion de rappeler l'utilité concrète des actions portées et la plus-value d'un territoire classé «Parc naturel régional». Des ateliers participatifs par thématique et animés par les agents ont ensuite permis de recueillir les besoins des élus afin de construire le programme d'action 2025.



L'équipe technique

Pour mener à bien ses missions et remplir les objectifs définis dans sa Charte, le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'appuie sur une équipe technique dynamique et pluridisciplinaire. Les agents ont également pour mission de conseiller et d'accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans la définition, le montage et la réalisation de leurs projets.

En 2024, l'équipe a rencontré quelques changements :

- En mars, Mathilde Passarin, directrice de « Luxe & Tech » a quitté ses fonctions ;
- En juin, Sylvie Personeni, chargée de mission « tourisme durable » a pris sa retraite ;
- En septembre, Amélie Froidevaux a rejoint l'équipe et occupe désormais le poste de chargée de mission « tourisme durable ».

Le président, les élus et l'équipe technique du Parc tiennent à remercier Sylvie et Mathilde pour leur investissement et l'ensemble du travail effectué.



Direction

Yannick Nancy
Directeur

Email : yannick.nancy@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 32



Administration

Nathalie Abbey
Responsable administrative et comptable

Email : nathalie.abbey@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 01 39



Administration

Mélanie Conrad
Assistante administrative et comptable

Email : melanie.conrad@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 32



Evaluation

Lola Copin
Chargée de mission
Évaluation, suivi et observation

Email : lola.copin@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 25



Communication

Océane Vincent
Chargée de communication

Email : oceane.vincent@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 74 95 34 21



Transition énergétique

Inès Maire-Amiot
Chargée de mission
Transition énergétique & Mobilités

Email : ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 74 95 34 20



Mobilités

Alizée Betsch
Chargée de mission
Mobilités Douces

Email : alizee.betsch@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 00



Urbanisme

Tania Jalocho-Lallement
Chargée de mission
Urbanisme & aménagement durable

Email : tania.jalocho@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 61



Santé

Marie Nezet
Chargée de mission
Contrat Local de Santé

Email : marie.nezet@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 07 57 49 52 84



Architecture

Chloé Personeni
Chargée de mission
Architecture & paysages

Email : chloe.personeni@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 26



Milieux naturels

Maxime Delavelle
Gestion des milieux naturels

Email : maxime.delavelle@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 54



Agriculture & forêt

Cédric Jacquet
Chargé de mission
Agriculture & forêt

Email : cedric.jacquet@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 66 32 50 20



Tourisme durable

Amélie Froidevaux
Chargée de mission
Tourisme durable

Email : amelie.froidevaux@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 92 40



Tourisme durable

Elsa Diot
Cheffe de projet
Plan Avenir Montagnes

Email : elsa.diot@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 04

Les instances consultatives

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une instance consultative qui travaille en parallèle du comité syndical. Son rôle est de donner un avis sur les grands dossiers en cours et d'être force de propositions lors des différentes assemblées. Ce conseil est en cours de création par l'équipe technique et les élus du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Le Conseil Scientifique

L'année 2023 a été consacrée à la constitution du Conseil Scientifique du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Les coprésidents, Clémentine Fritsch et Damien Marage, nommés par délibération, ont rédigé le règlement intérieur et composé le conseil de chercheurs et d'experts ayant une fine connaissance des divers contextes et enjeux locaux. Cette instance s'est constituée de façon paritaire avec une représentativité équilibrée des différentes disciplines scientifiques, conformément aux thématiques abordées dans la Charte du Parc: sciences de la terre et de la matière, sciences naturelles, sciences de l'Homme et de la société.

Ce Conseil Scientifique est amené à remplir quatre missions principales: éclairage, expertise, recherche, pédagogie. Il pourra être sollicité pour rendre des avis et émettre des recommandations, mais aussi être mobilisé pour des travaux plus ordinaires:

- Appuyer l'équipe dans des choix de projection dans l'avenir;
- Aider à la conception d'outils de suivi, d'évaluation et de pilotage de l'action du Parc;
- Apporter des points de vue de chercheurs sur des questions complexes.

Organe consultatif composé de 13 scientifiques, il a été officiellement installé le 8 mars 2024 aux Fontenelles en présence de Denis Leroux, président du Parc, de nos vice-présidents et des membres de l'équipe technique. Cette installation a permis de poser les bases d'une démarche collective essentielle au bon fonctionnement du Parc.



Membres du Conseil Scientifique et spécialités

Clémentine Fritsch (co-présidente)

spécialité: écologie, écotoxicologie
laboratoire: Chrono-Environnement

Damien Marage (co-président)

spécialité: géographie
laboratoire: ThéMA

Aurélié Khimoun

spécialité: génétique des populations
laboratoire: L'institut Agro Dijon

Dominique Jacques-Jouvenot

spécialité: sociologie
laboratoire: LaSA [laboratoire de sociologie et d'anthropologie]

Francis Raoul

spécialité: écologie, éco-épidémiologie, écotoxicologie, interdisciplinarité
laboratoire: Chrono-Environnement

Jihad El naboulsi

spécialité: économie
laboratoire: CRESE [Centre de Recherche sur les Stratégies Économiques]

Juliette Young

spécialité: écologie et sciences sociales
laboratoire: INRAE [Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement]

Marc Steinmann

spécialité: hydrogéologie, hydrochimie, compréhension des hydrosystèmes
laboratoire: Chrono-Environnement

Michaël Coeurdassier

spécialité: écologie, écotoxicologie
laboratoire: Chrono-Environnement

Nadine Bernard

spécialité: écologie, éco-épidémiologie, écotoxicologie
laboratoire: Chrono-Environnement

Olivier Rat-Aspert

spécialité: sciences humaines et sociales
laboratoire: L'institut Agro Dijon

Sébastien Nageleisen

spécialité: géographie, modélisation
laboratoire: ThéMA

Valérie Verneaux

spécialité: écologie, paléoécologie
laboratoire: Chrono-Environnement

CONSEIL SCIENTIFIQUE



Chiffres clés

- * **2** co-présidents
- * **13** membres
- * **3** réunions
- * **1 journée** inter-Parcs organisée :
 - **2** Parcs naturels régionaux
 - **27** participants
 - **1 Appel** à Manifestation d'Intérêt



- 4.1.1** Mesure 29
Garantir la cohérence de l'action publique locale



Agent
Lola Copin



Élu référent
Denis Leroux



Partenaires
Université de Franche-Comté,
INRAE, Parc naturel régional du
Haut-Jura

Contexte

La réunion d'installation officielle du Conseil Scientifique [CoSci] du Parc naturel régional du Doubs Horloger s'est tenue le 8 mars 2024. Elle a réuni les membres du conseil, les présidents, le directeur, l'équipe technique ainsi que les élus du Parc. Structurée autour de plusieurs temps forts, cette rencontre a permis d'introduire les membres du CoSci, de présenter les grandes orientations du Parc et de lancer les premières réflexions sur le fonctionnement et les priorités de travail. Le reste de l'année a été consacré à l'élaboration d'une méthodologie et à la mise en réseau.

Dans cette dynamique, une rencontre inter-Parcs a été organisée entre les Conseils Scientifiques du Doubs Horloger et du Haut-Jura, afin de favoriser les échanges, identifier des enjeux communs et initier une coopération durable.



Ce qui a été réalisé en 2024

Depuis sa création, le CoSci du Parc naturel régional du Doubs Horloger a tenu trois réunions en présentiel. Il a également co-organisé, avec le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Haut-Jura, une journée d'échanges inter-Parcs le 10 décembre 2024 à Pontarlier. Cet événement a marqué une première étape de collaboration entre les deux territoires, avec pour objectif de développer une réflexion commune sur les enjeux transfrontaliers.

Placée sous le signe de la coopération, la journée a débuté par une introduction des présidents des deux Conseils scientifiques : Clémentine Fritsch et Damien Marage pour le Doubs Horloger, Pascal Bérion pour le Haut-Jura. Plusieurs thématiques structurantes ont été abordées :

- **Forêt et filière bois** : analyse comparée des socio-écosystèmes, perceptions paysagères, mutualisation des données ;
- **Agriculture** : rôle de l'élevage laitier dans l'Arc jurassien, impacts du changement climatique sur les ressources en eau, conflits d'usage ;
- **Mobilité transfrontalière et biodiversité** : état des lieux et perspectives de coopération.

La journée a été ponctuée par un jeu collaboratif, stimulant les échanges et les synergies. L'après-midi, un atelier participatif autour de l'Appel à Manifestation d'Intérêt [AMI] de la Fédération des Parcs naturels régionaux a permis de faire émerger plusieurs pistes de projets communs, notamment une candidature sur les îlots de fraîcheur forestiers, retenue dans le cadre de l'AMI.

Cette journée a ainsi posé les bases d'une dynamique collective et renforcé la coopération scientifique entre les deux Parcs, ouvrant la voie à de futures actions communes.

L'accueil de stagiaires en 2024



Simon Riffard

Stage de 4 mois

Formation: BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) parcours GBSEE [Génie Biologique Sciences de l'Environnement et Écotechnologies]

Mission: mettre en place des suivis longs et réguliers auprès d'amphibiens et de reptiles sur le territoire du Parc. La protection de ces espèces particulièrement menacées passe par une meilleure connaissance des populations et de leurs dynamiques. Les résultats permettent ainsi de mieux appréhender les enjeux locaux et d'agir en conséquence.

Tuteur: Maxime Delavelle



Léa Rauturier

Stage de 5 mois

Formation: Master 2 ADAUR (Aide à la Décision pour l'Aménagement Urbain et Régional).

Mission: apporter un accompagnement concret aux communes du territoire dans l'élaboration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). Cette démarche d'aide à la décision est appuyée par la conception de cartographies d'analyses à l'échelle communale, qui permettent de cibler des zones d'implantations potentielles pour toutes les filières renouvelables. En complément, un travail sur les actions de sensibilisation relatives aux enjeux de la transition énergétique a été mené, en collaboration avec les élus du Parc.

Tuteur: Inès Maire-Amiot



Tom Babouhot

Stage de 1 mois

Formation: BUT Information Communication

Mission: renforcer les actions de communication via la rédaction d'articles pour les réseaux sociaux et le site internet, la conception de supports de communication et de documents pour les médias locaux.

Tuteur: Océane Vincent



Mathieu Morinet

Stage de 5 mois

Formation: Bachelor 3 Gestion et Valorisation Naturaliste à l'École de Gestion et Protection de la Nature

Mission: identifier les potentielles pelouses sèches pour ensuite les recenser sur une cartographie. Ce travail d'analyse et de géomatique reflète la volonté du Parc d'améliorer la connaissance des milieux à enjeux afin d'œuvrer plus efficacement pour leur préservation. Cette mission s'est inscrit dans le cadre du programme régional «pelouses sèches et milieux associés» coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Tuteur: Maxime Delavelle

Les actions qui perdurent...

PROGRAMME « WATTY À L'ÉCOLE »

Le Parc a déployé sur deux années scolaires, un programme de sensibilisation aux économies d'énergie destiné aux élèves: «Watty», porté par ECOCO2 et financé à 77 % par des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et le programme ACTEE. L'animation locale est assurée par le CPIE du Haut-Doubs.

En 2024, le premier programme Watty (2023-2024) s'est achevé dans 8 écoles regroupant 15 classes, dont celles de La Chenalotte, Noël-Cerneux, Lora, Le Luhier, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey, Les Écorces et Charquemont. Si les enseignants manquaient initialement d'informations, ils ont ensuite salué la qualité pédagogique et l'animation des ateliers.

Trois thématiques ont été abordées: les énergies et écogestes pour tous, l'eau ou l'éclairage selon les niveaux, ainsi que les déchets pour les primaires. La mascotte Watty a suscité l'enthousiasme des élèves, renforcé par la remise du kit « econEAUme » et d'un jeu de cartes pour poursuivre les écogestes à la maison.



WATTY

ecoCO₂
Donnons du sens à l'énergie 2



Chiffres clés

- * **8** écoles regroupant 15 classes
- * **270** élèves touchés
- * **3 ateliers** pour chaque classe
soit 45 ateliers réalisés



Voir la réalisation
gagnante du territoire



PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ÉCO PÂTURAGE

En 2024, 5 communes se sont engagées dans cette méthode alternative d'entretien des espaces verts, grâce à la mise à disposition de kits d'éco-pâturage. Ainsi, les espaces verts des communes de Fessevillers, Provenchère, Bretonvillers, les Bréseux et les abords des locaux du Parc ont été éco-pâturés par 27 moutons représentant un total de 2,23 hectares avec le matériel fourni par le Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Projet financé par la région Bourgogne-Franche-Comté.



© Tanguy Mercier



Chiffres clés

- * **5 nouvelles communes**
ont testé l'éco pâturage grâce au kit mis à disposition
- * **2,23 ha**
- * **27** moutons



Milieux naturels

SÉCURISER LES HABITATS ET ESPÈCES REMARQUABLES: ÉTUDE FONCIÈRE ET ESTIMATION DE LA VALEUR D'AVENIR DES PEUPELEMENTS



1.1.1 Mesure 1
Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces emblématiques



Nom de la commission
Milieux naturels et biodiversité



Agent
Maxime Delavelle



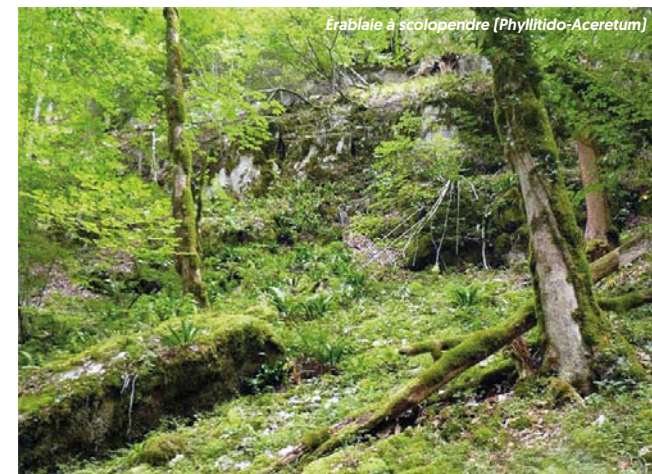
Élu référent
Gilles Robert



Partenaire
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté

Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger abrite une biodiversité remarquable dans la vallée du Doubs franco-suisse. Ce territoire à la géographie variée et aux peuplements forestiers diversifiés [hêtraies-sapinières, érablaie, pineraies à pin sylvestre...] nécessite une connaissance approfondie de ses caractéristiques foncières et écologiques. L'objectif est d'évaluer précisément le potentiel productif des peuplements en prenant en compte les enjeux environnementaux et techniques afin de définir une stratégie de conservation adaptée. Cette action bénéficie du financement de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de ses engagements inscrits dans la Charte du Parc.



Ce qui a été réalisé en 2024

En 2023, une étude approfondie menée par l'ONF a été lancée sur les 2754 hectares définis par la ZNIEFF Doubs franco-suisse. Une méthodologie innovante combinant télédétection, cartographies détaillées des pentes et des infestations scolytes ainsi que des inventaires terrain précis a été mise en œuvre. L'analyse a permis de caractériser finement les peuplements forestiers, en intégrant leurs spécificités foncières (répartition public/privé) et technico-commerciales. Les résultats ont permis d'actualiser les données forestières, notamment l'état des dessertes forestières, les zones difficiles potentiellement abandonnées, et d'élaborer des modélisations des peuplements en fonction des pressions environnementales. La création d'une clé de détermination précise, intégrant des critères tels que le capital sur pied, l'accessibilité, les risques potentiels liés à l'environnement et aux infrastructures ainsi que la situation sanitaire actuelle (incluant les impacts de la crise scolyte), permet désormais une vision plus efficace et durable des forêts. En 2025, une cartographie détaillée des habitats et un inventaire des espèces patrimoniales sont prévus afin d'affiner encore la connaissance et la préservation des écosystèmes forestiers du territoire.

Milieux naturels

EXPERIMENTATION DE SEMENCE D'HERBACEES LOCALES EN VUE D'UNE PLUS LARGE DIFFUSION



1.1.3 Mesure 3 S'engager en faveur de la nature ordinaire



Nom de la commission Milieux naturels et biodiversité



Agent Maxime Delavelle



Élu référent Gilles Robert



Partenaires Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI), région Bourgogne-Franche-Comté

Contexte

Face au réchauffement climatique et à la perte de biodiversité, le PNR du Doubs Horloger s'engage pour la préservation de la nature ordinaire en favorisant l'utilisation de semences d'herbacées locales adaptées au sol et au climat du territoire. Ces végétaux permettent non seulement de préserver la biodiversité en maintenant les corridors écologiques et les réservoirs de faune et de flore, mais aussi de limiter la propagation des maladies et des ravageurs tout en réduisant la consommation d'eau. Plusieurs communes adhérentes ont manifesté leur volonté de végétaliser différemment leurs espaces communaux, en adoptant des espèces résilientes et économes en ressources, tout en réduisant à terme les coûts d'entretien et d'approvisionnement en végétaux. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine paysager local, en garantissant une continuité écologique entre les espaces urbains et les milieux naturels environnants.



Ce qui a été réalisé en 2024

Le PNR du Doubs Horloger a lancé une expérimentation grandeur nature sur un espace de 70 m² situé à l'entrée des locaux administratifs du Parc, un site stratégique visible par les élus et les visiteurs. Après une recherche bibliographique et une sélection des semences en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI), un travail du sol a été réalisé en amont du semis manuel par les équipes du Parc. L'expérimentation vise à tester et diffuser des mélanges de semences locales, tout en évaluant leur adaptation aux conditions locales.

Dans le cadre de cette action, le Parc a accueilli Anaïs Germain, stagiaire en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), qui a joué un rôle central dans le pilotage de cette démarche. Son investissement et son suivi rigoureux ont permis d'assurer la bonne coordination des différentes étapes, de l'identification des producteurs, à la sélection des semences jusqu'à la mise en place des panneaux explicatifs.

Pour sensibiliser le public et les élus, des panneaux informatifs ont été réalisés, accompagnés d'une fiche qui figurera dans le « Guide pratique des élus du Parc ». L'ensemble de ces actions, financées en partie par la région Bourgogne-Franche-Comté, constitue une première étape vers une diffusion plus large des semences locales, contribuant ainsi à la structuration et au rayonnement d'une filière végétale locale durable.



Chiffres clés

* **70 m²** plantés
devant le Parc

* Identification de **4**
producteurs
en cours de labélisation
sur l'aire biogéographique
Rhône Saône Jura

Végétal Local : qu'est-ce que c'est ?

Créée à l'initiative des Conservatoires Botaniques Nationaux, de l'Afac-agroforesterie et de Plantes et cités, Végétal Local est une marque, aujourd'hui portée par l'Office Français de la Biodiversité, qui garantit des végétaux sauvages issus de collectes en milieu naturel. Leur utilisation est bénéfique pour la restauration de la biodiversité locale.



Chiffres clés

* Superficie du site :

Environ 0,8 ha

* **1^{er} ATE** sur le territoire du PNR

* Nombre de zones explorées : **3**
[chacune présentant des spécificités écologiques]

* Classe mobilisée : CM1/CM2 de l'école Azelvandre
[24 élèves en 2023], 21 en 2025

* Principaux aménagements prévus :

- **50 m** de platelages en zone humide

- **1** hôtel à insectes

- **2** abris à hérissons



4.2.2 Mesure 32

Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission

Milieus naturels et biodiversité



Agent

Maxime Delavelle



Élu référent

Gilles Robert



Partenaires

Commune de Frambouhans, Agence Régionale de la Biodiversité, OFB, Communauté de communes du Pays de Maiche, région Bourgogne-Franche-Comté, Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura.

Contexte

Une Aire Terrestre Éducative (ATE) est un espace naturel confié à une classe pour un temps donné, afin que les élèves en deviennent les gestionnaires, selon des principes écologiques et participatifs. Labellisée par l'Office Français de la Biodiversité, l'ATE fonctionne grâce à des « conseils de la terre » où les enfants débattent et votent les actions à mener.

À Frambouhans, la mairie et le PNR du Doubs Horloger ont identifié, en 2023, un terrain rue de la Baume comme site idéal pour créer une ATE. La commune, accompagnée par le Parc et l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté (ARB BFC) structure référente en région, a proposé à l'école Azelvandre et à sa Directrice Isabelle Jacquot de s'investir dans ce projet. L'ATE de la Baume espère devenir un modèle d'implication citoyenne et de pédagogie environnementale pour l'ensemble du Doubs Horloger.

Ce qui a été réalisé en 2024

L'initiative de créer une Aire Terrestre Éducative (ATE) à Frambouhans, sur le site de la Baume, est née en 2023 grâce à la collaboration entre la commune, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, l'ARB BFC et l'école primaire. Dès le printemps, la mairie a soumis ce projet à l'école et délimité trois zones distinctes. Après exploration et débat en conseil de la terre, les élèves ont retenu la zone 3, intégrant une doline, pour son intérêt écologique et pédagogique.

Intégrée aux enseignements, l'ATE a donné lieu à de multiples actions concrètes : relevés naturalistes, conseils de la terre, ramassage de déchets, observation de la flore et rédaction d'un règlement. Les élèves ont également participé à l'installation d'un hôtel à insectes, effectué des mesures et un piquetage pour l'implantation d'un platelage en bois, et rencontré des acteurs locaux comme Enedis, responsable de l'entretien d'une ligne électrique traversant l'ATE. Lors de l'événement « Ville à joie dans le Doubs », ils ont présenté leur projet aux habitants en présence de Madame la Sous-Préfète de Pontarlier.

Par ailleurs, les élèves ont écrit des courriers à la mairie pour demander des avis et des autorisations d'aménagement, leur permettant de

mieux comprendre le rôle du conseil municipal et les règles de gestion du territoire. En 2025, ils travailleront sur le cycle de l'eau, en sollicitant la Communauté de communes du Pays de Maiche pour l'étude du traçage des eaux de la doline et la découverte du métier de technicien de grand cycle de l'eau. Des actions en faveur des espèces locales seront également menées.

Grâce aux financements accordés par le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté, la commune s'apprête à lancer la phase opérationnelle des travaux. Par ailleurs, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a officiellement labellisé le site le 19 juin 2024, intégrant ainsi un réseau d'ATE existantes à l'échelle régionale et nationale.

Ainsi, l'ATE de la Baume démontre qu'un espace naturel, même modeste, peut devenir un véritable laboratoire d'apprentissage et d'engagement citoyen, où enfants, élus et acteurs locaux œuvrent ensemble pour protéger et valoriser un patrimoine environnemental précieux.



© Tom Babouhot

Milieus naturels

ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE DES BELLES SEIGNES



1.1.1 Mesure 1
Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces emblématiques



Nom de la commission
Milieux naturels et biodiversité



Agent
Maxime Delavelle



Élu référent
Gilles Robert



Partenaires
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, EPAGE Doubs Dessoubre, région Bourgogne-Franche-Comté, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, État (par le biais du Fonds vert)

Contexte

Jusqu'en 2024, bien que la tourbière des Belles Seignes soit connue et étudiée par les naturalistes, elle n'avait jamais bénéficié d'une cartographie précise des habitats végétaux et ne disposait d'aucun statut de protection officiel. Or, dans un contexte où les milieux naturels sont de plus en plus fragilisés, il est devenu impératif de mieux appréhender les interactions entre végétation, hydrologie et climat, afin de préserver ces écosystèmes uniques.

Un programme de restauration, porté par l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, a été mis en place dans le cadre du programme Life Climat. Celui-ci prévoit des interventions sur le ruisseau des Belles Seignes et l'ensemble du complexe tourbeux. Toutefois, cette initiative ne comprenait pas d'actions spécifiques dédiées à la cartographie des habitats naturels et des communautés végétales.

Face à cet enjeu, le PNR du Doubs Horloger a décidé de s'engager en lançant une étude complémentaire, bénéficiant d'un cofinancement de 80 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté et de 20 % par le Fonds vert. Cette étude vise à :

- Cartographier précisément les habitats naturels présents sur le site
- Identifier et préserver les espèces végétales et animales remarquables
- Évaluer les zones en dysfonctionnement écologique, notamment celles où l'hydrologie et la biodiversité sont menacées



Ce qui a été réalisé en 2024

En 2024, une étude approfondie de la tourbière des Belles Seignes a été menée afin de mieux comprendre la diversité et l'état de conservation des végétations présentes. Ce travail, réalisé sur une superficie de 150 ha couvrant plusieurs communes (Le Bélieu, Noël-Cerneux, Le Bizot), a permis de cartographier les habitats naturels à une échelle fine de 1/2500° et d'établir une typologie détaillée des végétations. Cette action a permis de réaliser 80 relevés phytosociologiques, mettant en évidence 33 associations végétales spécifiques aux milieux tourbeux. L'étude a révélé l'évolution rapide du site, marqué par des transformations profondes liées à l'exploitation de la tourbière et aux modifications hydro-écologiques. Certaines zones sont fortement asséchées, tandis que d'autres conservent des habitats remarquables, notamment des radeaux flottants et des hauts marais actifs. L'inventaire a permis de confirmer la présence d'espèces végétales rares et protégées, comme la Laïche à long rhizome, la Laïche des Bourbiers et Hamatocaulis vernicosus, mais aussi de découvrir une nouvelle espèce d'intérêt, la Laïche cespiteuse, non répertoriée auparavant sur le site. Grâce au financement de la région Bourgogne-Franche-Comté, ce travail de diagnostic constitue une base de référence essentielle pour guider les futures actions de restauration hydro-écologique et assurer la conservation des écosystèmes sensibles de la tourbière.

Espèces végétales remarquables identifiées

- * **Laïche des Bourbiers (Carex limosa)**: Protection nationale, assez rare.
- * **Laïche à long rhizome (Carex chordorhiza)**: Protection nationale, très rare en France.
- * **Hamatocaulis vernicosus**: Protection nationale.
- * **Laïche cespiteuse (Carex cespitosa)**: Espèce nouvellement découverte sur le site, protégée en Bourgogne-Franche-Comté.



Chiffres clés

* Superficie étudiée :

150 ha

* Nombre de relevés phytosociologiques :

80

* Nombre d'associations végétales identifiées :

33

* Nombre d'espèces végétales remarquables identifiées :

4 principales

Milieux naturels

Agriculture et forêt



RENFORCER LA TRAME VERTE



1.1.2 Mesure 2
Garantir la fonctionnalité
écologique des milieux
naturels



Nom de la commission
Agriculture et forêt



Agent
Cédric Jacquet



Élu référent
Charles Schelle



Partenaires
Fédération départementale des
Chasseurs du Doubs, Association
interprofessionnelle de la filière
biologique de Franche-Comté,
Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs-Territoire de
Belfort

Contexte

Le territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger présente un réseau de continuités écologiques fonctionnel et peu fragmenté. Les haies jouent un rôle important d'un point de vue agronomique, environnemental, paysager, mais aussi pour la protection de la ressource en eau. Ces infrastructures agroécologiques sont également un des outils d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

Le Parc et ses partenaires ont ainsi candidaté à l'Appel à Projet « Initiative biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en 2020 afin de porter un programme 2020-2024 de plantation de 20 000 arbres sur le territoire. En complément, des actions de sensibilisation à destination des scolaires sont réalisées. Enfin, des études sur l'impact des haies sur la biodiversité, l'agronomie et la ressource en eau, mais aussi sur la perception des haies par les différents acteurs du territoire sont effectuées dans le cadre de ce programme.



Ce qui a été réalisé en 2024

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses précipitations, favorables pour la croissance des jeunes arbres, mais contraignantes pour les chantiers de plantation. Ainsi, le linéaire prévu a été revu à la baisse et ce sont donc 3,5 km de haies représentant 7400 arbres qui ont été plantés au cours de l'année. Bonne nouvelle, le programme de plantation a obtenu une rallonge et se poursuit désormais jusqu'à décembre 2025. Près de 2800 arbres seront plantés au printemps 2025 et 2000 arbres sont encore disponibles pour les porteurs de projet intéressés.

Au total, 22 élèves de Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) à la MFR de Vercel ont participé à deux journées de sensibilisation à la préservation de la trame verte et bleue. Par le biais d'échanges, de travail cartographique, de rencontre avec des agriculteurs sur des sites de plantations et d'une plantation, ces futurs professionnels de l'agriculture ont découvert un des leviers pour faire face aux enjeux agricoles actuels.



Chiffres clés

- * **1 année**
de plantation de plus
- * **18 000** arbres et
arbustes plantés ou en
projet de plantation
depuis 2020
- * **2 000** arbres à planter
- * **8** partenaires
- * **2 journées**
d'animation avec la maison
familiale rurale de Vercel-
Villedieu-le-Camp

Agriculture et forêt



Chiffres clés

- * **12** réunions
- * **158** participants
- * **105 ha** de forêt en phase d'acquisition par **22** communes

CONVENTION DE PARTENARIAT COFOR



3.2.3 Mesure 24
Gérer durablement les ressources forestières



Nom de la commission
Agriculture et forêt



Agent
Cédric Jacquet



Élu référent
Charles Schelle



Partenaire
URACOFOR Bourgogne Franche-Comté

Contexte

En Bourgogne-Franche-Comté, la forêt communale couvre plus de 570 000 hectares. Toutes les communes du PNR sont propriétaires de forêt. Inscrite dans leur domaine privé, la forêt communale a le statut de forêt publique relevant du régime forestier.

Le réseau des communes forestières (COFOR) en Bourgogne-Franche-Comté a pour mission :

- La représentation et la défense des intérêts des communes propriétaires de forêt,
- La formation et l'information des élus communaux,
- Le montage de projets et l'animation d'actions pour faire de la forêt et du bois un levier du développement des territoires et de la transition écologique.

Les objectifs de la feuille de route 2021-2026 des COFOR en BFC sont :

- Gérer durablement une forêt communale multifonctionnelle en lien avec l'économie du bois,
- Faire que la forêt communale soit exemplaire dans sa contribution au développement des territoires et à la transition écologique,
- Construire l'action des Communes forestières sur des partenariats forts,
- Poursuivre l'organisation des Communes forestières en Bourgogne-Franche-Comté.

Au vu des objectifs communs des COFOR et du Parc, une convention de partenariat 2022-2024 a été mise en place afin de renforcer l'animation autour de la forêt des communes du territoire du Parc (éducation, information, foncier).



Ce qui a été réalisé en 2024

Dans le cadre de notre convention de partenariat, en parallèle du déploiement du programme «Dans 1000 communes, la forêt fait école», deux actions ont été menées entre 2022 et 2024 pour accompagner les communes dans la gestion forestière.

La première concerne la formation et l'information des élus. Douze réunions ont été organisées avec l'ONF pour les sensibiliser aux modes de vente du bois, aux impacts du changement climatique sur la forêt, mais aussi à la méthodologie mise en œuvre par l'ONF pour orienter la sylviculture face à cette problématique. Ces réunions ont rassemblé 158 participants et ont permis de renforcer les connaissances des élus communaux en matière de gestion forestière.

La seconde action porte sur l'accompagnement des communes dans l'acquisition des biens «sans maître», un processus visant à intégrer au patrimoine communal des terrains forestiers dont les propriétaires sont inconnus ou dont la succession est ouverte depuis plus de 30 ans. Cette démarche débute par une phase d'identification des biens susceptibles d'être «sans maître», suivie d'une phase d'enquête, puis d'une phase d'incorporation au domaine communal.

Cette procédure, qui permet d'agrandir la forêt communale, de procéder à des échanges fonciers et de réduire le morcellement du foncier forestier, s'étend sur environ 24 mois. Lancée en avril 2023, elle mobilise toujours 22 communes, avec une prévision d'acquisition de 105 hectares de forêts.



Agriculture et forêt

DANS 1000 COMMUNES LA FORÊT FAIT ÉCOLE



3.2.3 Mesure 24
Gérer durablement les res-
sources forestières



Nom de la commission
Agriculture et forêt



Agent
Cédric Jacquet



Élu référent
Charles Schelle



Partenaires
Union Régionale des Communes
Forestières de Bourgogne Franche-
Comté, ONF, communes et écoles
participantes



Contexte

Dans le cadre de notre convention de partenariat avec l'Union Régionale des Communes Forestières de Bourgogne - Franche-Comté (URACoFor), une animation renforcée du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », visant à créer des forêts pédagogiques, a été mise en place sur le territoire du Parc. Grâce à une charte pédagogique signée entre l'école, la commune, l'ONF, l'URACoFor et le Parc, ce dispositif permet de mettre une parcelle forestière communale à la disposition de l'école primaire, afin qu'elle serve de support pédagogique pour sensibiliser les enfants à l'importance des forêts et de la filière bois sur le territoire. À travers des visites régulières et la mise à disposition de supports pédagogiques, qu'ils soient numériques ou physiques (Padlet, imagiers, carnets pédagogiques, posters de l'aménagement forestier...), les enfants peuvent découvrir la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt (économique, environnementale et sociale), ainsi que le rôle de leur commune dans sa préservation et sa gestion. En échangeant avec des professionnels du secteur forestier, ils peuvent formuler des propositions de gestion pour leur forêt pédagogique, qu'ils transmettront, en fin d'année, au nouveau groupe d'élèves qui prendra le relais à la rentrée de septembre.



Ce qui a été réalisé en 2024

Lors de l'année scolaire 2023-2024, 13 forêts pédagogiques ont vu le jour sur le territoire du Parc dans les communes de: Landresse, Plaimbois du Miroir, Morteau, les Fins, Noël Cerneux, le Russey, les Ecorces, Maïche, les Bréseux, Montandon, Trévillers, Thiébouhans et Damprichard. Les forêts pédagogiques ont été inaugurées une à une lors de l'année scolaire 2023-2024, en présence des élèves, des enseignants, des élus communaux, des techniciens forestiers, des agents de l'URACoFor et du Parc. Les inaugurations débutaient par une présentation de la démarche par la commune, suivie d'une prise de parole des enseignants et des enfants avant la visite de la parcelle pédagogique. Elles se terminaient par un retour en salle ou à l'école pour procéder à la signature de la charte pédagogique, à un don de supports pédagogiques et à un moment convivial offert par les communes.

Ainsi, 679 élèves répartis dans 28 classes bénéficient de ce programme sur le territoire du Parc.



Chiffres clés

* **13** écoles

* **28** classes

* **679** élèves

Agriculture et forêt

ÉDITION LOCALE DU CONCOURS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES - PRAIRIES ET PARCOURS 2025



Chiffres clés

- * **145** espèces végétales observées par le jury
- * **18** parcelles pour un total de 113.6 hectares visités
- * **11** exploitants agricoles candidats
- * **2 jours** de présélection



3.2.1 Mesure 22
Promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale



Nom de la commission
Agriculture et forêt



Agent
Cédric Jacquet



Élu référent
Charles Schelle



Partenaires
Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, EPAGE Doubs Dessoubre

Contexte

Sur le territoire, la majorité des prairies permanentes (plus de 90 % de la Surface Agricole Utile), s'est développée pour l'alimentation des bovins laitiers conformément aux cahiers de charges des AOP. Cependant, la préservation des prairies est compromise par différentes menaces liées généralement à l'intensification des pratiques agricoles, à une urbanisation non maîtrisée et au réchauffement climatique.

Les prairies sont considérées comme un bien patrimonial, aux fonctions multiples (économique, environnementale, paysagère et sociale), dont la disparition serait irréversible. L'organisation du concours permet de valoriser ce territoire et les exploitations répondant aux enjeux actuels : résilience face au changement climatique, autonomie fourragère, protection de la ressource en eau et préservation de la biodiversité et des paysages.

Le concours des pratiques agroécologiques a été créé en 2010 (anciennement appelé « concours des prairies fleuries ») à l'initiative des Parcs naturels régionaux de France. Celui-ci a rejoint le Concours général Agricole en 2014 et se déroule aujourd'hui sur l'ensemble du territoire français.

Ce qui a été réalisé en 2024

Après une première édition organisée sur le Second Plateau du Doubs et dans la Vallée du Doubs, le Parc, en partenariat avec la Chambre interdépartementale d'Agriculture 25-90 et l'EPAGE Doubs Dessoubre, a organisé une nouvelle édition sur le premier Plateau en collaboration avec la coopérative laitière de Pierrefontaine-les-Varans - Ouvans. Onze exploitations agricoles ont exprimé leur désir de participer à cette édition. Après deux jours de présélections effectuées par les co-organisateurs parmi les 18 parcelles proposées, 6 d'entre elles ont été retenues pour le passage du jury. Ces parcelles faisaient l'objet d'une gestion par le pâturage exclusivement sur des prairies permanentes à tendance mésophile. Le jury, composé de l'ENILEA de Besançon Mamirolle, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, la Chambre interdépartementale d'Agriculture 25-90, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne - Franche-Comté et du Syndicat apicole du Doubs et présidé par Charly Nicod, agriculteur au GAEC du Grand Frêne et lauréat de l'édition précédente ont visité les parcelles le 5 juin 2024. Le lauréat de l'édition est le GAEC de Pâvre qui représentera le territoire lors de l'édition nationale du Concours des pratiques agroécologiques, organisée dans le cadre du Salon International de l'Agriculture. La remise des prix du concours locale s'est tenue le 6 décembre 2024 avec la présentation des services rendus par la diversité végétale sur la valeur agronomique des prairies.



Agriculture et forêt



Architecture et paysage



JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024:

VISITES DE FERMES COMTOISES RÉNOVÉES



Chiffres clés

* **1 week-end**
dédié aux visites de fermes
comtoises

* **6 fermes**
comtoises ouvertes à la
visite

* **Une centaine**
de participants aux visites



2.3.2 Mesure 17
Assurer la cohé-
rence de l'offre
culturelle



Nom de la commission
Architecture et paysage



Agent
Chloé Personeni



Élu référent
Franck Villemain

Contexte

Les Journées européennes du patrimoine sont un événement européen, mis en place par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe depuis 1985. Elles offrent l'opportunité de valoriser le patrimoine au sein des territoires, qu'il soit matériel ou immatériel, et d'organiser des manifestations autour du patrimoine, des ateliers, des visites de lieux, monuments, sites, souvent exceptionnellement ouverts. Ces journées sont destinées à faire découvrir et valoriser auprès de tous les publics la richesse du patrimoine au sein des territoires, qu'il soit historique, architectural, culturel, religieux, agricole, industriel. L'événement apporte un accent particulier sur l'accessibilité: les visites proposées peuvent être gratuites ou à tarif réduit, et organisé dans des lieux habituellement fermés au public. Il incite à proposer des offres uniques de découverte des patrimoines. Chaque année, une thématique est choisie afin de cibler les visites et patrimoines qui peuvent être valorisés sur les territoires.

Le territoire du Doubs Horloger est reconnu pour la qualité de ses patrimoines naturels, culturels, bâtis et paysagers, encore riches et équilibrés, mais fragilisés par une pression anthropique croissante et le changement climatique. Ce patrimoine gagnerait à être davantage partagé avec la population, afin de faire prendre conscience de sa valeur, assurer sa transmission aux générations futures et pérenniser de bonnes pratiques, notamment en matière de respect du patrimoine bâti.

Ce qui a été réalisé en 2024

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2024, qui se sont déroulées du vendredi 20 au dimanche 22 septembre, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a proposé et coordonné sur le territoire des visites patrimoniales et architecturales.

Doté d'une forte renommée, l'événement donne l'opportunité de valoriser la richesse et la qualité de tous les types de patrimoine au sein des territoires. Pour cette première année de participation officielle du Parc au cœur de l'événement, les fermes comtoises restaurées ont été mises à l'honneur. Ainsi, plusieurs sites emblématiques ont ouvert leurs portes:

- **Les gîtes du Meix Lagor** à Montlebon et de **l'Arbre à Chapeaux** à Grand'Combe-Châteleu
- **La ferme-auberge des Louisots** à Fournet-Blancheroche
- **D'anciennes fermes réhabilitées en habitations** à Plaimbois-du-Miroir, Cernay-l'Église et Bonnéage

Animées par les propriétaires eux-mêmes, ces visites ont mis en avant des rénovations respectueuses de l'architecture locale, tout en partageant expériences et conseils avec les visiteurs.

À l'heure où l'on cherche à concevoir une architecture moins consommatrice en ressources et en énergie, ces visites ont montré la possibilité de faire évoluer intelligemment et qualitativement le bâti ancien, de l'adapter à nos modes de vie actuels sans dénaturation excessive, tout en gardant des lieux de vie confortables à habiter.



Architecture & paysages

ÉTUDE DES ENTRÉES DE BOURGS



1.3.1 Mesure 8
Pérenniser et promouvoir la qualité des paysages



Nom de la commission
Architecture et paysage



Agent
Chloé Personeni



Élu référent
Franck Villemain



Partenaires
Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs

Contexte

Ces 50 dernières années, le développement des modes de transports routiers et de l'urbanisation des territoires ont conduit à l'émergence de nouveaux secteurs à enjeux : les entrées de ville. Elles constituent des parties de territoire particulièrement dynamique et cristallisant de nombreux enjeux en termes de lisibilité, de sécurité, de qualité des aménagements ou de maîtrise de l'urbanisation. Une entrée de ville se caractérise souvent par une prédominance de flux routiers couplée à un développement important sous des formes consommatrices d'espace. Ce type de développement est permis par une bonne accessibilité, un effet de vitrine et un faible coût du foncier...

Une entrée de ville se définit comme l'espace de transition entre l'espace à dominante agricole ou naturelle et l'espace urbanisé. Cette transition peut être nette ou au contraire être plus diluée le long de l'axe routier. Au-delà des limites officielles (le panneau d'entrée d'agglomération), elle se définit avant tout par le ressenti des usagers. Elle marque également le passage de la route à la rue. Cependant, ces espaces manquent souvent de qualité paysagère et architecturale, n'ont pas de cohérence de fonctionnement ni d'espace de vie. Déconnectées des centres-villes et des quartiers adjacents, elles présentent un assemblage disparate d'éléments sans unité ni lien structurant.

Ce qui a été réalisé en 2024

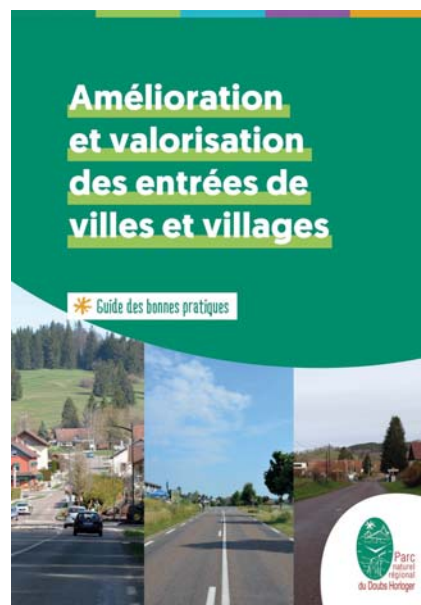
L'année 2023 marque la fin de l'étude des entrées de villes et de villages du PNR du Doubs Horloger, initiée en 2017 par le PETR du Pays Horloger.

Le diagnostic des entrées nord et sud de la commune de Morteau a été finalisé par le CAUE du Doubs. À la suite de la définition des enjeux paysagers, urbains et architecturaux pour chaque entrée, des propositions d'aménagement ont été faites pour suggérer des pistes de valorisation. Le diagnostic a été présenté lors d'un conseil municipal au mois de septembre.

Pour conclure l'étude, le guide pour l'aménagement et la valorisation des entrées de villes et de villages du PNR du Doubs Horloger a été finalisé. Ce document, à destination des communes du territoire, est un outil d'information et de sensibilisation : il propose des pistes de réflexion et des principes d'aménagement afin d'intégrer les dimensions de qualité paysagère, urbaine et architecturale au sein des entrées de villes et de villages. La parution du guide a permis l'organisation

d'une animation à destination des élus mi-mai, avec une lecture paysagère sur base photographique de la commune des Fontenelles, pour échanger sur le sujet et distribuer le support aux communes.

L'étude est achevée, mais le sujet reste d'actualité ; les communes peuvent solliciter le Parc afin d'être conseillées sur l'aménagement de leurs entrées de villages.



Chiffres clés

*** 1 guide**
pour l'aménagement et la valorisation des entrées de villes et de villages du PNR du Doubs Horloger réalisé

AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Chiffres clés

***1 guide**
pour l'aménagement et
la valorisation des zones
d'activités économiques



1.3.1 Mesure 8
Pérenniser et promouvoir la
qualité des paysages



Nom de la commission
Architecture et paysage



Agent
Chloé Personeni



Élu référent
Franck Villemain



Partenaires
Agence d'urbanisme Besançon centre
Franche-Comté (AUDAB), Conseil
d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement (CAUE) du Doubs

Contexte

Dans le paysage du Doubs Horloger, les zones d'activités économiques [ZAE] constituent bien souvent des « points noirs » : ce sont des secteurs urbanisés qui impactent négativement le paysage, se connectent mal aux centres-bourgs et aux autres espaces urbains, fonctionnent comme des vitrines économiques sans cohérence et sans prise en compte de leur environnement, généralement localisé en périphérie des communes et donc induisant d'importantes structures routières, et fortement consommatrices d'espace foncier et agricole.

Reconnu pour son patrimoine environnemental, culturel, naturel et paysager, l'un des enjeux principaux du Parc du Doubs Horloger est de pérenniser et promouvoir la qualité de ses paysages locaux. Le Parc peut accompagner et conseiller, pour tout type de projet, à une bonne intégration environnementale et paysagère de nouvelles constructions afin de respecter les paysages du territoire, et les faire évoluer de la manière la plus harmonieuse possible.

L'objectif est de requalifier les points noirs paysagers, tels que les ZAE, et aider à leur intégration paysagère pour améliorer la qualité du cadre de vie sur le territoire.



Ce qui a été réalisé en 2024

En 2024 a été achevé le guide pour l'aménagement et la valorisation des zones d'activités économiques du Parc naturel régional du Doubs Horloger : ce guide, dans la continuité de celui des entrées de villes et de villages, propose des principes d'aménagement qualitatifs pour ces secteurs.

Réalisé en partenariat avec l'agence d'urbanisme de Besançon et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs, le guide est un outil d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision à destination de tous les acteurs impliqués dans l'aménagement d'une ZAE : élus, gestionnaires de zones, techniciens des collectivités, plus spécifiquement les chargés d'urbanisme et de planification, et chargés de développement économique, porteurs de projet, entreprises... Cet outil prend la forme d'un document guide, qui répertorie des recommandations et préconisations sur l'aménagement des espaces publics et privés, l'aspect des bâtiments, les mobilités et stationnements, la végétalisation, la signalétique... L'objectif est d'intégrer des exigences de qualité paysagère, urbaine et architecturale dans ces zones stratégiques.

En 2025, cette action se poursuivra avec la mise en place d'ateliers pour animer le guide, à travers la sélection d'une ZAE « test », l'objectif étant de rendre le document opérationnel, et de faire appliquer concrètement les conseils donnés par les acteurs locaux.



Architecture & paysages

SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION, COLLECTIVITES ET CONCEPTEURS, AUX OPERATIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES DE QUALITE



1.2.2 Mesure 6
Promouvoir une architecture de qualité, entre tradition et modernité



Nom de la commission
Architecture et paysage



Agent
Chloé Personeni



Élu référent
Franck Villemain

Contexte

Le PNR du Doubs Horloger est reconnu pour les caractéristiques et la qualité de son patrimoine architectural et paysager: les plus anciennes constructions présentes sur le territoire témoignent d'une intelligence constructive adaptée au contexte géographique local de moyenne montagne, tout en s'insérant harmonieusement dans le paysage.

Aujourd'hui, les nouvelles constructions du territoire sont le plus souvent déconnectées de leur réalité géographique et climatique: formes, orientation du bâti et matériaux employés nient le contexte d'implantation, ce qui impacte fortement et négativement le paysage. L'architecture se standardise et peut alors produire des bâtiments inadaptés au territoire, tant d'un point de vue technique qu'esthétique.

La création du PNR du Doubs Horloger fait émerger un nouveau projet de territoire à l'échelle de 93 communes, avec des objectifs définis par une Charte en matière d'aménagement, d'architecture et de paysage. Les acteurs de la construction quels qu'ils soient (collectivités, élus, services techniques, concepteurs, architectes, constructeurs, géomètres, entreprises de bâtiment...) sont en mesure de modifier fortement et durablement le territoire et son paysage de par leurs décisions politiques et/ou professionnelles. Leur impact impose une information et une sensibilisation adaptées aux objectifs du Parc.

Ce qui a été réalisé en 2024

Dans la continuité des échanges engagés en 2023, les échanges se sont poursuivis avec les acteurs de l'aménagement et de la construction au sein du Parc.

Une rencontre a été organisée en avril 2024 avec les architectes et les géomètres opérant sur le territoire. Le cœur de la réunion a consisté à présenter le Parc et les objectifs du territoire en matière d'aménagement et de construction, fixés par la Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger: les thématiques de paysage, d'urbanisme et d'architecture ont été abordées collectivement et ont permis de mettre en commun les enjeux partagés entre les acteurs présents. À la suite de cette réunion, le document de synthèse des objectifs de la Charte en matière d'aménagement a été transmis à l'ensemble des acteurs.

Parallèlement, afin de sensibiliser les collectivités du Parc à des opérations urbaines et architecturales de qualité, des visites ont été organisées en partenariat avec la Direction départementale des territoires du Doubs. En novembre 2024, lors d'une journée de séminaire à Lantenne-Vertière, les participants ont découvert deux réalisations inspirantes:

- L'ancien presbytère de la commune, réhabilité en logements et équipements publics
- Le groupe scolaire, un bâtiment neuf à énergie positive

Ce déplacement a permis la découverte de deux bâtiments inspirants, favorisant la rénovation, la mixité des usages et une architecture plus respectueuse de son environnement.



Chiffres clés

* **1 visite** organisée
à Lantenne-Vertière à
destination des élus

* **Une vingtaine**
d'acteurs de la
construction rencontrés:
architectes et géomètres



Urbanisme



ACCOMPAGNEMENT SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION



2.1.1 Mesure 9
Ménager le territoire par une urbanisation frugale



Nom de la commission
Urbanisme



Agent
Tania Jalocho



Élu référent
Franck Villemain

Contexte

Le Parc veille à l'intégration des orientations de sa Charte dans les documents d'urbanisme et de planification, tout en assurant leur cohérence à l'échelle de son territoire. Il intervient dès le lancement des démarches, en fournissant aux communes un porter à connaissance. Ce document reprend les éléments de connaissance dont le Parc dispose sur la commune et précise les dispositions de la Charte à intégrer dans le document. Tout au long de l'élaboration, le Parc apporte un appui technique et des conseils sur les thématiques connexes comme les espaces naturels, le tourisme ou encore les mobilités, afin de s'assurer la bonne prise en compte des enjeux de la Charte dans ces documents.

Ce qui a été réalisé en 2024

Dans la continuité des années précédentes, le PNR a poursuivi sa mission de conseil auprès des collectivités pour leur document d'urbanisme et de planification. Certaines communes disposant déjà de documents d'urbanisme antérieurs au classement du Parc n'intégraient pas pleinement les principes de la Charte. Pour ces communes, le Parc a choisi d'apporter une assistance ciblée et de formuler des avis à la demande des collectivités sur des projets d'urbanisme. Ce travail a permis de poursuivre les réflexions sur «l'esprit Parc» dans l'urbanisme, l'aménagement et le paysage et de sensibiliser les élus et les professionnels à la présence du Parc.

Concernant les sollicitations officielles, au cours de l'année 2024, le PNR a assisté la commune de Noël-Cerneux, du Russey, de Fournet-Blancheroche et de Montécheroux dans leur révision de leur document d'urbanisme locaux.

Le Parc a rendu des avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Grand'Combe-des-Bois et des Bréseux, ainsi que sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi de la Communauté de communes du Val de Morteau.



Chiffres clés

- * **3 avis** sur des PLU communaux rendus
- * **7 communes et 1 EPCI** accompagnés
- * **1 procédure** lancée



Urbanisme

IDENTIFICATION DES FRICHES SUR LE TERRITOIRE DU PARC



Chiffres clés

* **90 friches**
identifiées

* **10 sites** ayant fait
l'objet de fiche spécifique

* **3 sites** sélectionnés
pour faire l'objet d'études
urbaines



2.1.1 Mesure 9
Ménager le territoire par une
urbanisation frugale



Nom de la commission
Urbanisme



Agent
Tania Jalocha



Élu référent
Franck Villemain



Partenaires
Agence d'Urbanisme Besançon Centre
Franche-Comté (AUDAB), Communau-
tés de communes entre Doubs et Loue,
du Val de Morteau, du Pays de Maîche,
du Plateau du Russey, des Portes du
Haut-Doubs, et du Pays de Sancey-
Belleherbe, État (par le biais du Fonds
vert)

Contexte

La reconquête des friches représente aujourd'hui un enjeu d'aménagement majeur en réponse aux impératifs de maîtrise de l'étalement urbain, de préservation des terres agricoles et naturelles, des réservoirs de biodiversité, et de revitalisation des centres urbains.

La reconversion de ce foncier déjà artificialisé contribue à la trajectoire du «zéro artificialisation nette» [ZAN] fixée par le Gouvernement dans le plan biodiversité de 2018 puis inscrite dans le Code de l'urbanisme depuis 2021.

Financée à 80% par le «Fonds vert Ingénierie», une étude d'identification des friches sur le territoire du Parc a été déléguée à l'AUDAB. Cet outil «friche» a déjà été déployé par l'Agence d'urbanisme sur d'autres territoires est une première étape dans une démarche de requalification qui permettra d'instaurer un dialogue avec les communes du Parc sur ces thématiques. Lancée en 2023, cette démarche a permis de définir une méthodologie pour l'étude et d'envoyer un questionnaire aux communes.



Ce qui a été réalisé en 2024

En 2024, le travail s'est poursuivi avec le traitement des questionnaires, permettant de géolocaliser les friches sur le territoire du PNR. Au total, ce sont 90 friches qui ont pu être répertoriées sur le territoire du Parc. Parmi elles, 10 ont fait l'objet d'une fiche plus approfondie. Ces 10 sites ont permis de représenter un panel varié de territoires ainsi que de typologie de friches et de proposer des pistes de remobilisation pour toutes les friches identifiées. Le comité de pilotage final clôturant la démarche et validant les rendus a permis d'identifier 3 friches qui feront l'objet d'un nouveau dépôt de candidature en 2025 pour des études urbaines.



Transition énergétique



RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Chiffres clés

- * **7 ateliers** de travail avec les élus
- * **52 communes** accompagnées
- * **77 élus** participants



- 2.2** Orientation 5
Conduire la transition énergétique pour devenir un territoire à énergie positive



Nom de la commission
Transition énergétique



Agent
Inès Maire-Amiot



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Communauté de commune du plateau du Russey, Communauté de communes du plateau de Maîche, Communauté de communes du pays de Sancey Belleherbe



Ce qui a été réalisé en 2024

Face à cette obligation légale, le Parc a proposé aux communes volontaires d'être accompagnées. Les objectifs étaient de faciliter le travail des élus et de travailler sur les mêmes critères à l'échelle du Parc. Pour renforcer l'équipe, Léa Rauturier a été recruté en mission de stage, notamment pour apporter un appui cartographique. La méthode s'est organisée de telle sorte que le Parc puisse s'adapter aux moyens et aux besoins de chaque Communauté de communes. Un groupe de travail s'est constitué afin de stabiliser une méthodologie et de travailler ensemble sur les critères liés aux différentes filières énergétiques. Le Parc a accompagné les communes sur les secteurs du Pays de Maîche, du Plateau du Russey et de Sancey-Belleherbe (avec également les communes hors territoire du Parc). Au préalable,

des documents d'aide à la décision et de méthodologie ont pu être partagés. Un travail cartographique a permis de préparer les éléments ensuite étudiés lors d'ateliers de concertation avec les élus pour informer les élus et valider les ZAER.

Enfin, le Parc a apporté un appui aux communes pour la concertation, la prise de délibérations et la saisie des ZAER sur la plateforme en ligne.

Cette démarche a permis de sensibiliser et d'échanger avec les élus sur le sujet de la production énergétique sur le territoire en abordant l'angle paysager. Les ateliers ont été très appréciés par les élus. Un exemple concret de la plus-value du Parc au service de ses membres.

Contexte

La loi d'accélération pour la production des énergies renouvelables, promulguée le 10 mars 2023, impose aux communes de définir des Zones d'Accélération pour la production d'Énergie Renouvelable [ZAER]. [Article 15]. Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Toutefois, leur délimitation ne garantit pas l'autorisation des projets, ceux-ci restant soumis aux dispositions réglementaires applicables et à une instruction au cas par cas. Les communes intégrées en totalité ou partiellement dans le périmètre de classement d'un PNR doivent réaliser cette identification en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du Parc.

MON TERRITOIRE EN TRANSITION: LE CLIMAT CHANGE ET NOUS?



2.2.3 Mesure 14
Accentuer la résilience du territoire



Nom de la commission
Transition énergétique



Agent
Inès Maire-Amiot



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Mairie de Pierrefontaine-les-Varans,
CPIE du Haut-Doubs, Commissariat
à l'aménagement du Massif du Jura,
Communauté de communes des portes
du Haut-Doubs, région Bourgogne-
Franche-Comté



Contexte

Le projet «Territoire en transition: le climat change! Et nous?» et sa déclinaison à destination des scolaires, «Climi» est un même programme expérimental, initié en 2023 par les CPIE de Bourgogne-Franche-Comté. L'expérimentation a d'abord concerné cinq communes rurales pilotes et cinq classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}), permettant d'intégrer la sensibilisation des plus jeunes dans la dynamique locale. Ce dispositif original, soutenu par la région et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, consiste à accompagner les élus municipaux désireux d'agir concrètement à l'échelle de leur territoire, y compris à l'échelle intercommunale, à travers une approche pragmatique.



Ce qui a été réalisé en 2024

Entre 2023 et 2024, le CPIE du Haut-Doubs et le Parc ont accompagné la commune de Pierrefontaine-les-Varans. Au total, 6 séances de travail en présence d'élus et d'habitants ont permis de dégager de grandes orientations et des actions prioritaires pour la commune. La coopération a été choisie comme colonne vertébrale pour le groupe «élus» et également pour les élèves.

L'expérimentation est riche d'enseignements. D'une part, cela a permis de mobiliser des élus éloignés de la thématique et à leur faire prendre conscience de l'importance du changement climatique en rapprochant les sujets au quotidien. Et d'autre part, de travailler directement avec les habitants. Des méthodes d'animation et des outils adaptables et réutilisables ont été testés. Des actions concrètes vont voir le jour, grâce notamment à l'adoption d'un budget conséquent par le conseil municipal.

L'enjeu désormais est de maintenir cette dynamique au sein de la commune et d'assurer la pérennité de l'engagement local. Forts de cette première expérience, le CPIE et le Parc lancent en 2024 une troisième version du programme, élargie à deux nouvelles communes, avec un accompagnement allégé et sans volet scolaire.

Des élus communaux témoignent

Notre expérience de démocratie participative à Pierrefontaine-les-Varans... Être retenus dans le cadre de l'appel à projet «Mon territoire en transition» nous a permis de débiter une réflexion sur la transition qui nous était chère, mais que nous ne savions pas comment réellement mettre en oeuvre à notre niveau.

Les différentes séances nous ont permis d'établir avec les habitants un diagnostic partagé, de nous présenter des outils autour de la transition [fresque du climat, scénario, calcul du bilan carbone] et d'être accompagnés et motivés [relancés parfois] par des techniciens... le tout, toujours dans la bonne humeur et la bienveillance.

Les six séances ont permis d'aboutir à des actions concrètes du groupe de travail qui, pour les plus rapides à mettre en oeuvre, seront financées dès 2024... certaines plus longues permettront de maintenir la dynamique. Enfin, l'adhésion au projet partagé par les élus au travers de points réguliers en conseil a permis de sanctuariser une ligne budgétaire pour les actions en lien avec Pierrefontaine-les-Varans en transition!

Audrey et Laurianne, élues de Pierrefontaine-les-Varans



Chiffres clés

* **6 séances** pour les élus et les habitants

* **6 séances** pour les scolaires

* **1 restitution** pour tous les groupes ouverts au public

* Budget de **25 000 €** voté par le conseil municipal sur les mobilités douces

Mobilités



PLAN DOUX HORLOGER



2.2.4 Mesure 15
Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables.



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Alizée Betsch



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
ADEME, Certificats d'Économies d'Énergie, département du Doubs

Mobilités

Contexte

Le Plan Doux Horloger est la politique cyclable du Pays Horloger qui a été signée en septembre 2023. Le département du Doubs, les Communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maïche ainsi que 5 communes bourg-centres (Morteau, Maïche, Le Russey, Saint-Hippolyte et Charquemont) et le Parc naturel régional du Doubs Horloger se sont engagées à mettre en place de nombreuses actions pour développer des alternatives à la voiture individuelle.

Le rôle du Parc est de coordonner et d'accompagner les différents acteurs dans la mise en place de cette politique, mais aussi de sensibiliser et de communiquer auprès du grand public.



© M. Naegely – Happiness Production



Chiffres clés

- * Environ **60 réunions** avec les différents acteurs
- * **3,6 km** d'aménagements cyclables séparés créés
- * **2,5 km** de jalonement sur route crée pour montrer la place du vélo sur la route
- * **1 quartier** mis en zone 30
- * **1 itinéraire** piéton sécurisé pour aller à l'école

Ce qui a été réalisé en 2024

Au cours de l'année, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a accompagné les collectivités dans la mise en place d'aménagements cyclables à différentes échelles. Le suivi de l'étude de faisabilité de la dorsale cyclable départementale a permis d'affiner les orientations stratégiques du projet. Plusieurs Communautés de communes ont également bénéficié d'un appui dans la réalisation de leurs propres études de faisabilité. Un accompagnement technique a été mené pour la conception d'aménagements sécurisés et adaptés aux besoins locaux. Le Parc a également élaboré un guide sur le stationnement vélo afin de faciliter son déploiement sur le territoire et a conçu une consigne vélo répondant aux enjeux de sécurisation. Enfin, une stratégie de communication a été mise en place pour valoriser les initiatives en faveur des mobilités douces.





Chiffres clés

* **92 photos** disponibles

* **3 capsules vidéo** de 30 secondes (une par Communauté de communes du Pays Horloger)

* **1 vidéo** de 2 minutes pour promouvoir les mobilités douces

* **10 affiches** pour 5 publics différents (collégiens, actifs, retraités, sportifs, personnes à mobilité réduite)

* **12 icônes**

CRÉATION DE LA MARQUE DE MOBILITÉ OWDOO



2.2.4 Mesure 15
Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Alizée Betsch
Océane Vincent



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
ADEME, Certificats d'Économies d'Énergie

Contexte

Dans le cadre du Plan Doux Horloger, le Parc a souhaité créer une marque pour promouvoir les mobilités durables sur le territoire. L'objectif ? Inciter le plus grand nombre à se déplacer de manière plus responsable, et faciliter la lisibilité des moyens de transport disponibles pour les habitants et les visiteurs. Pour ce faire, un groupe de travail composé d'élus et de techniciens des Communautés de communes du Pays Horloger se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler efficacement sur la création d'une identité visuelle commune pour l'ensemble du territoire.



Vidéo générale de présentation Owddoo



Ce qui a été réalisé en 2024

Ainsi, accompagnés par le travail mené par le prestataire « The Superb Agency », les membres du groupe de travail ont choisi de nommer ce nouveau réseau « Owddoo ». Une charte graphique, un logotype, des illustrations et des affiches ont par la suite été créés.

Le photographe et vidéaste Maxime Naegely de « Happiness Production » a également réalisé une série de photos et de vidéos pour valoriser les actions engagées et promouvoir les mobilités douces.

Pour faciliter la diffusion et l'appropriation d'Owddoo, un kit de communication a été spécialement conçu et mis à disposition de l'ensemble des collectivités présentes sur le territoire.

Ce dernier comprend :

- L'ensemble de la **charte graphique** ;
- Le **logo Owddoo déclinable par mode de transport et personnalisable** par les communes et les Communautés de communes du Pays Horloger ;
- Des **affiches adaptées pour différents publics** (scolaires, actifs, sportifs, personnes à mobilité réduite, retraités) ;
- **12 illustrations humoristiques** symbolisant des marqueurs identitaires du Doubs Horloger (morille, saucisse de Morteau, Comté, gentiane...) ;
- Un ensemble de **photos et de vidéos**.

Mobilités

PROGRAMME DE COVOITURAGE DE L'ARC-JURASSIEN



2.2.4 Mesure 15
Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Inès Maire-Amiot



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Arc jurassien.ch, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs pour la partie française. Côté Suisse, les Cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel, l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV), la Région des Montagnes neuchâtoises, l'Association Région Val-de-Travers (ARVT), la commune de Val-de-Ruz, la région Neuchâtel Littoral, Jura bernois. Bienne

Contexte

Le programme de covoiturage de l'Arc jurassien est reparti pour un programme triennal jusqu'en 2027. Il s'attache à optimiser les flux pendulaires transfrontaliers, en ciblant en priorité les entreprises suisses et les travailleurs frontaliers, pour lesquels le covoiturage représente souvent la seule alternative viable à la voiture individuelle. Le Parc co-préside le comité de suivi du programme, aux côtés de l'association arcjurassien.ch depuis 2022.



Ce qui a été réalisé en 2024

L'action phare de l'année 2024 a été l'organisation, le 7 novembre à la Chaux-de-Fonds, d'une rencontre autour de l'accompagnement au changement à destination des entreprises et des partenaires. L'objectif était de renouveler le format traditionnel de la conférence de presse clôturant le Challenge Covoiturage, qui célébrait ses 10 ans, et d'attirer un plus large public d'entreprises.

Pour l'occasion, un format original et dynamique a été proposé. La rencontre a débuté par un atelier interactif animé par Serge Mang-Joubert, facilitateur en transformations collectives et individuelles, qui a permis aux participants d'explorer les leviers du changement de comportement en faveur d'une mobilité partagée et durable. Cet échange a été suivi d'une table ronde où plusieurs entreprises de l'Arc jurassien ont partagé leurs initiatives liées à la pratique du covoiturage, illustrant les nombreux bénéfices de cette pratique. L'évènement s'est clôturé par la remise des prix du Challenge Covoiturage 2024, récompensant les covoitureurs et les entreprises les plus engagés. Ce moment a permis de mettre en lumière des histoires de covoiturage qui vont bien au-delà d'un trajet, mais parle d'amitié et d'exemplarité.

En parallèle, la réflexion se poursuit pour redéfinir la stratégie des partenaires en 2025, afin de mieux intégrer le programme au sein des politiques de mobilité et de le dynamiser sur les territoires.



Chiffres clés

* **Projet financé à 80%**
par le fonds vert

* **69 entreprises**
adhérentes pour 2024 soit
21500
collaborateurs

VOYAGE D'ÉTUDE «LES MOBILITÉS DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA»



Chiffres clés

- * **8 élus** et techniciens du Parc mobilisés
- * **1 mini-bus** loué
- * **1 journée** bien remplie



- 2.2.4** Mesure 15
Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Alizée Betsch



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Parc naturel régional du Haut-Jura,
Communauté de communes Haut-jura
Arcade, ADEME, Certificats d'Économies
d'Énergie

Contexte

Après l'écriture du Plan Doux Horloger, place aux actions! Afin de prendre de bons réflexes mais aussi un peu de recul, un voyage d'étude a été organisé par le Parc naturel régional du Doubs Horloger à destination des élus et des techniciens de toutes les communes et les Communautés de communes du Parc.



Ce qui a été réalisé en 2024

Le jeudi 16 mai, un groupe d'élus et de techniciens s'est rendu dans le Haut-Jura. Au programme: rencontre avec les équipes du Parc naturel régional du Haut-Jura le matin, puis rencontre avec les élus et les techniciens de la Communauté de communes de Haut-Jura Arcade, à Morbier.

- Programme de la matinée: présentation des actions menées autour de Lyvia, leur marque de mobilité, puis des actions menées via les Jurassic Tours, les tours à vélo pour développer le cyclo-tourisme;
- Programme de l'après-midi: découverte d'un aménagement rare sur le territoire du Doubs Horloger, une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) afin de comprendre son fonctionnement et d'obtenir des explications sur sa mise en place. Ensuite, le Parc du Haut-Jura a présenté les différentes actions mises en place à la suite de la rédaction de leur schéma directeur cyclable.

Ce voyage d'étude a inspiré la création de la marque «Owdoo», le réseau des mobilités durables en Pays Horloger.



Mobilités

JOURNÉES FLAM'MAICHE



4.2.2 Mesure 32
Éduquer à l'environnement, au
développement durable, au
territoire



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Alizée Betsch



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Service Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports du Doubs
(SDJES), ville de Maïche

Ce qui a été réalisé en 2024

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont un événement marquant en France. Dans le cadre du passage de la flamme olympique à Maïche, désignée «terre de traditions», un événement festif baptisé Flam'Maïche a été organisé pour les écoliers du Territoire Éducatif Rural (TER) du Pays de Maïche. Inspiré du Festival Santé'vous bouger, initié par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, ce rendez-vous a réuni près de 1 000 élèves [290 élèves de cycle 1 et 650 élèves de cycle 2] les 24 et 25 juin 2024 au complexe sportif de Maïche.

Organisé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Doubs (SDJES), la ville de Maïche et le Parc, avec l'appui de nombreux partenaires, le festival proposait des ateliers thématiques ludiques et éducatifs autour de cinq grands enjeux: mobilités durables (bleu), sport (noir), éco-citoyenneté (rouge), santé (jaune) et milieux naturels & biodiversité (vert), en lien avec les objectifs du TER et les cinq anneaux olympiques. Par groupes de dix, les élèves tournaient entre les différents ateliers toutes les 20 minutes pour explorer chaque thème. Cette opération a permis d'allier sport, sensibilisation et cohésion autour des valeurs de l'olympisme et du territoire.



Chiffres clés

*** 290 élèves**
de cycle 1

*** 650 élèves**
de cycle 2

Mobilités

JOURNÉE FAR (FORCES D'ACTIONS RÉPUBLICAINES)



Chiffres clés

* **100** élèves



4.2.2 Mesure 32
Éduquer à l'environnement, au
développement durable, au
territoire



Nom de la commission
Mobilités



Agent
Alizée Betsch



Élu référent
Cédric Bôle



Partenaires
Service Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports du Doubs
(SDJES), Préfecture, Éducation Nationale,
Combe Saint-Pierre, ville de Maîche



Ce qui a été réalisé en 2024

Dans le cadre du dispositif FAR (Force d'Action Républicaine) mis en place par l'État pour restaurer la sécurité et renforcer la cohésion dans certains quartiers, une journée de rencontre a été organisée le 30 mai 2024 à l'initiative du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Doubs, en partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs Horloger. Cette journée visait à favoriser le dialogue entre des jeunes issus des quartiers de Planoise à Besançon et ceux du dispositif TER (Territoire Éducatif Rural) du collège de Mont-Miroir à Maîche. Au total, 100 élèves ont participé à cet événement construit autour de la mixité territoriale et de la coopération. Le matin, un atelier brise-glace a été animé par la Mutualité française dans l'enceinte du collège, tandis que l'après-midi s'est déroulée à la Combe Saint Pierre, avec des activités de plein air encadrées par le CPIE du Haut-Doubs. Ces jeux coopératifs centrés sur la nature ont permis de créer du lien entre les participants. Le Parc a assuré la coordination entre les différents intervenants, contribuant à la réussite de cette initiative éducative et citoyenne.



Mobilités

Culture et patrimoine





Chiffres clés

* **2 mois** de résidence artistique sur le territoire du Parc

* **5 semaines** d'exposition au Saut du Doubs et au bord du lac de Chaillexon

* **15 photos** exposées au grand public

FESTIVAL ALT+1000



2.3.2 Mesure 17
Assurer la cohérence de l'offre culturelle



Nom de la commission
Culture et patrimoine



Agents
Chloé Personeni
Yannick Nancy



Élu référent
Anthony Cuenot



Partenaires
Région Bourgogne-Franche-Comté,
arcjurassien.org, commune de Villers-le-Lac,
Association Alt+1000

Contexte

À l'heure où les paysages locaux sont de plus en plus impactés par les activités humaines, et subissent de fortes pressions notamment liées au changement climatique, le Parc recherche un juste milieu entre la valorisation et la protection de ces paysages, tout en accompagnant le regard sur leurs évolutions. Le besoin de proposer un éclairage nouveau et pluridisciplinaire sur l'évolution paysagère de ce territoire transfrontalier a donné naissance à ce projet: le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'est associé au festival suisse Alt+1000 pour organiser une résidence artistique et une exposition photographique.

L'objectif du festival Alt+1000 est de mettre en valeur des régions de moyennes montagnes par le biais d'une photographie plus engagée: loin de la carte postale touristique idéale, il s'agit de confronter l'identité du paysage aux regards d'artistes qui questionnent ou provoquent.

L'ensemble de la résidence artistique et de l'exposition photographique vise ainsi à observer et à questionner, par un regard extérieur, le paysage local dans toutes ses dimensions, pour proposer au grand public une réflexion par l'image sur nos enjeux paysagers, grâce à une forme d'expression artistique contemporaine et culturelle. Ce partenariat constitue également une opportunité de mettre le territoire franco-suisse en perspective par un travail artistique pointu.



Ce qui a été réalisé en 2024

Durant l'année 2023, l'accueil et la résidence de la photographe choisie, Laura Henno ont été organisés conjointement par le Parc et le festival Alt+1000. Cette année a permis d'accompagner sa venue sur le territoire et de la mettre en relation avec des acteurs au sein du Parc. Dès le début, Laura Henno a souhaité aborder le territoire sous l'angle du paysage en lien avec les questions de migration, d'exil et des communautés vivant en marge de la société. Sa résidence s'est déroulée en septembre et en octobre 2023. La photographe a travaillé en autonomie afin d'explorer le territoire, d'y mener ses observations et réflexions. Le Parc s'est tenu à sa disposition durant ses recherches personnelles.

À la suite de ce travail de terrain, les images ont été sélectionnées pour créer un récit et souligner les points de vue de l'artiste. Les travaux de Laura Henno ont donné naissance à une série de photographies explorant le rapport à la frontière, l'eau, la terre et les dynamiques migratoires sur le territoire. Une exposition présentant 15 de ses clichés a été organisée au Saut du Doubs et au bord du lac de Chaillexon durant cinq semaines en septembre et en octobre 2024. Cette œuvre a permis de sensibiliser un large public à la fois familial et plus touristique, notamment franco-suisse. Cette perspective inédite sur le territoire alimente la réflexion sur la thématique paysagère à l'échelle du Parc.

Culture et patrimoine

OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE ARC HORLOGER 2



1.2.3 Mesure 7
Protéger et transmettre
les savoir-faire locaux



Nom de la commission
Culture et patrimoine



Agents
Yannick Nancy
Lola Copin



Élu référent
Anthony Cuenot



Partenaires
ArcJurassien.ch, Grand Besançon Métropole

Contexte

Arc Horloger est une association qui œuvre pour pérenniser la reconnaissance des savoir-faire horlogers. L'association franco-suisse créée le 6 décembre à La Chaux-de-Fonds, a pour ambition d'assurer la préservation et la transmission des savoir-faire horlogers, et de pérenniser l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le projet poursuit ses objectifs en structurant sa coordination, un enjeu clé, tout en renforçant la communication grâce à une meilleure utilisation des outils numériques (site internet, newsletters, réseaux sociaux), la publication d'un document de vulgarisation et un rayonnement international accru. Par ailleurs, les mesures de sauvegarde des savoir-faire se développent avec l'organisation d'un Forum dédié à la transmission des compétences et la mise en place de nouveaux outils, tels qu'un annuaire des détenteurs de savoir-faire et d'un observatoire. Son objectif principal est d'identifier et de classer les savoir-faire dans différentes catégories afin de mieux comprendre leur évolution, l'état des transmissions, et les tensions identifiées. Cela permettrait, par la suite, de répondre au rapport périodique de l'UNESCO tous les six ans. Cet observatoire serait un outil permettant de suivre et d'analyser les métiers et compétences, tout en fournissant des données pour soutenir une politique d'emploi, de qualification et de formation professionnelle. L'objectif de l'observatoire est de fournir un référentiel commun et un outil d'aide à la décision pour les acteurs économiques, institutionnels et éducatifs du secteur.

Ce qui a été réalisé en 2024

Cette année, l'Observatoire des savoir-faire (OSF) a progressé vers son objectif de structuration et de mise en œuvre, notamment en définissant précisément les besoins et les attentes.

Une réunion de travail avec le comité de pilotage et le cabinet a permis de préciser les travaux initiaux du comité des experts et d'identifier les bénéficiaires de l'observatoire (UNESCO, artisan, entreprises, institutions de formation, services de l'emploi, etc.) et ses axes d'observation: état des métiers, besoins en formation, évolution historique et répartition géographique. La structuration de l'information est la partie émergée, mais il doit également permettre une mise en dialogue des acteurs et amener à une prise de décision collective. Le groupement Politeia a mené une étude de cadrage reposant sur trois phases: analyse préliminaire, concertation et structuration, et étude de faisabilité. Par ailleurs, une enquête a été réalisée auprès de 114 répondants, permettant de mieux cerner les attentes des acteurs et d'orienter la structuration de l'étude de préfiguration.

L'observatoire vise à fournir un référentiel commun pour le suivi des savoir-faire et la valorisation des compétences, tout en facilitant les coopérations transfrontalières.



Chiffres clés

- * **114 réponses**
au questionnaire
- * **18 entretiens**
avec les acteurs de
l'écosystème
- * **14 membres**
dans l'association

Culture et patrimoine

Alimentation durable



ÉMERGENCE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA LIGNE DES HORLOGERS



3.2.2 Mesure 23
Diversifier les activités agricoles et
développer les circuits de proximité



Nom de la commission
Alimentation durable



Agents
Cédric Jacquet / Leila Calmet



Élu référent
Charles Schelle



Partenaires
Chambre Interdépartementale d'Agriculture
Doubs-Territoire de Belfort, Communautés de
communes du pays de Sancey-Belleherbe, des
Portes du Haut Doubs, entre Doubs et Loue.

Contexte

L'agriculture du Parc est principalement axée sur la production laitière pour les fromages AOP, mais aussi sur la production porcine pour les IGP Saucisse de Morteau et de Montbéliard. Bien que certains producteurs et consommateurs s'organisent pour un approvisionnement local, la diversification reste limitée, freinée par : l'accès au foncier, le renouvellement des générations, une mise en réseau difficile, le besoin de main-d'œuvre, l'adaptation aux changements climatiques... Depuis plusieurs années, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) et la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs Territoire de Belfort (CIA25-90) sont engagées en faveur des circuits alimentaires de proximité. Le Parc, qui inscrit cet objectif dans sa Charte, s'associe naturellement à cette dynamique. Ensemble, ils collaborent autour d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), démarche concertée visant à relocaliser l'alimentation en favorisant les circuits courts, l'agriculture durable et l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Ce projet rassemble les acteurs locaux (agriculteurs, collectivités, entreprises, citoyens) pour structurer un système alimentaire territorial résilient, en réponse aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans le cadre de la transition écologique.



Ce qui a été réalisé en 2024

Le PNR, la CIA 25-90 et la CCPHD ont été lauréats de l'appel à projet « Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat » (SNANC) 2023-2024 pour travailler sur l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1, à l'échelle des EPCI du Parc. En plus de la subvention de la DRAAF accordée en février 2024 aux structures co-porteuses, les Communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe et entre Doubs et Loue soutiennent également le projet. Actuellement en phase d'émergence, l'objectif est d'élaborer d'ici fin janvier 2027 un plan d'actions collectif et pertinent, fondé sur un diagnostic agricole et alimentaire du territoire. Le séminaire de lancement du « PAT de la ligne des horlogers » s'est tenu le 6 novembre 2024 à Pierrefontaine-les-Varans, réunissant des acteurs volontaires pour aborder la question alimentaire sur le territoire. Après une présentation du contexte, de la gouvernance et du calendrier du PAT, des ateliers thématiques ont approfondi quatre sujets : « foncier et diversification », « économie alimentaire », « restauration collective », « éducation alimentaire, nutrition, santé et justice sociale ». La question environnementale a été abordée de façon transversale. Quatre groupes ont été constitués pour participer à un world-café, permettant de croiser les connaissances sur les différentes thématiques. Les enjeux et acteurs clés ont été identifiés, constituant un premier état des lieux, qui sera complété par des ateliers approfondis en janvier 2025 et une phase de rédaction du diagnostic en juin 2025.



Chiffres clés

- * **154** communes sur le territoire du PAT (1770 km²)
- * **86 993** habitants
- * **1169** exploitations agricoles
- * **50** participants au séminaire de lancement

Alimentation durable

Tourisme durable



MARQUE VALEURS PARC



3.3.3 Mesure 28
Consolider l'offre d'hébergements
et mettre en réseau les acteurs du
tourisme



Nom de la commission
Tourisme durable



Agent
Amélie Froidevaux



Élu référent
Roland Martin



Partenaire
Fédération des Parcs naturels régionaux

Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger accompagne les prestataires touristiques volontaires afin de leur proposer une démarche de progrès en matière de développement durable et de qualifier leurs activités à travers la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Cette démarche contractuelle permet de développer un partenariat solide avec les acteurs touristiques du Doubs Horloger.



Ce qui a été réalisé en 2024

Deux nouveaux établissements ont été marqués sur le territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger :

- **Ferme auberge du Tartot à Fournets-Luisans**

Un accueil soigné, de la convivialité et du partage, un propriétaire passionné qui aime transmettre ses activités, notamment sa ferme aux escargots ou le petit jardin de plantes aromatiques sans oublier le gâteau de ménage fait maison.

Lieu de transmission et respectueux de l'environnement où les produits locaux sont fièrement mis en valeur.

- **Auberge du Vieux Château « Au cœur des rêves » à Grand Combe-Château**

Le BIO, la qualité et le respect du consommateur sont dans l'ADN de ces propriétaires.

Ils proposent des vacances alliant détente, loisirs et gastronomie. Coup de cœur pour la ferme, son histoire, son emplacement et la petite boutique de laine.



Chiffres clés

*** 2 nouveaux**
marqués en 2024 sur 6
marqués au total

Tourisme durable

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES DANS LA RÉSERVE NATURELLE DE KOUNOUNKAN (PROTEMO)



Chiffres clés

*** 2 missions**
de terrain



4.1.2 Mesure 30
Renforcer les coopérations avec le Parc naturel régional voisin du Doubs suisse, les villes portes ainsi qu'au sein des réseaux des PNR autour d'enjeux partagés



Nom de la commission
Tourisme durable



Agent
Elsa Diot



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
Fédération des Parcs naturels régionaux, ONG RENASCEDD, Ambassade de France Entrepreneurs du Monde Jeunesse active de Guinée Institut Pasteur de Guinée

Contexte

Depuis 2018, la Fédération des Parcs naturels régionaux [FNPRF] collabore avec l'ONG « Réseau National de la Société pour l'Environnement et le Développement Durable » [RENASCEDD] en Guinée pour introduire le modèle « PNR » dans les futures aires protégées du pays. La forêt classée de Kounounkan a été choisie pour devenir un Parc national, soutenu par un projet de développement local dans sa périphérie. Située dans la commune de Moussayah, préfecture de Forécariah, cette réserve naturelle est la seule relique de forêt tropicale de la Base-Guinée, abritant potentiellement des grands primates, notamment des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest.

Proche de la capitale, la réserve de Kounounkan pourrait devenir une halte stratégique pour les résidents souhaitant se reconnecter avec la nature. Après plusieurs programmes de formation au modèle Parc, trois missions exploratoires et l'accueil de deux délégations, un projet « Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants » intitulé « Projet de territoire de Moussayah (PROTEMO) » a été validé par l'Ambassade de France à Conakry. Ce projet comporte trois volets :

1. Renforcer la gouvernance environnementale du territoire
2. Améliorer l'accès des populations locales aux opportunités économiques
3. Contribuer à la protection et à la préservation de l'environnement

La FNPRF est principalement impliquée dans le premier volet, mais participe également au deuxième volet pour développer une filière d'écotourisme durable.

Ce qui a été réalisé en 2024

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'est particulièrement engagé dans cette composante, avec Elsa Diot, cheffe de projet Plan Avenir Montagnes Ingénierie, et Nathalie Maisonneuve, experte en valorisation des aires protégées et du tourisme international pour accompagner la mise en place de cette filière écotouristique durable à Kounounkan. Plusieurs étapes ont été mises en œuvre :

- Un diagnostic comprenant un état des lieux et une analyse des potentialités touristiques lors de deux missions sur le terrain en octobre et avril dernier
- L'organisation de webinaires de restitution avec les partenaires et les communautés locales
- Un atelier de concertation lié à la gouvernance, coordonné par la Fédération des Parcs naturels régionaux et l'ONG RENASCEDD Guinée, afin d'affiner le diagnostic et de proposer un plan d'action touristique pour les années à venir

Un bilan technique et un plan d'action avec des objectifs ont été présentés et remis aux autorités. Le projet PROTEMO pourrait servir de modèle pour le développement de 18 autres aires protégées à travers toute la Guinée.



Tourisme durable

PLAN AVENIR MONTAGNES INGENIERIE 2



3.3.1 Mesure 26
Structurer une offre touristique
de pleine nature en 4 saisons
pour s'adapter aux change-
ments climatiques



Nom de la commission
Tourisme durable



Agent
Elsa Diot



Élu référent
Roland Martin



Partenaire
Commissariat à l'Aménagement du
Massif du Jura

Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a été retenu en 2021 dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie, lancé par le Premier ministre le 27 mai 2021. Ce programme, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et cofinancé par la Banque des territoires, a permis d'accompagner le Parc pendant deux ans dans la définition d'une stratégie de développement touristique. L'objectif: bâtir une offre diversifiée, toutes saisons, durable, respectueuse de la biodiversité et des paysages.

Le 5 juillet 2024, Madame Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, a annoncé la possibilité de prolonger ce programme. Le Parc a donc candidaté à cette nouvelle phase, en s'appuyant sur les avancées stratégiques et opérationnelles réalisées durant les deux premières années.



Ce qui a été réalisé en 2024

Parmi de nombreux candidats, le Parc a obtenu une prolongation de deux ans du programme Avenir Montagnes Ingénierie. Une belle reconnaissance du travail engagé et des actions concrètes menées sur le territoire, qui vont pouvoir se poursuivre et se renforcer:

- Structuration de la gouvernance touristique à l'échelle du territoire
- Déploiement d'un marketing territorial valorisant les savoir-faire locaux, notamment horlogers, à travers un tourisme expérientiel ancré dans l'identité du territoire
- Élaboration d'une carte sensible, dans une démarche participative accompagnée par La Fabrique des Transitions
- Démarche de classement des Bassins et du Saut du Doubs en Grand Site de France
- Accueil de volontaires en Service civique pour sensibiliser aux bonnes pratiques en milieu naturel



Chiffres clés

*** 2 années**
de prolongation pour
poursuivre la dynamique
engagée



Tourisme durable

CRÉATION ET ANIMATION D'UN CONSEIL DES USAGERS DE LA NATURE



Chiffres clés

- * **1 nouvelle** commission
- * **1 réunion** de lancement
- * **1 service** civique



- 1.1.1** Mesure 1
Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces emblématiques



Nom de la commission
Tourisme durable



Agents
Cédric Jacquet
Maxime Delavelle
Elsa Diot
Amélie Froidevaux



Élu référent
Gilles Robert



Partenaires
Département du Doubs, région Bourgogne-Franche-Comté, Office Français de la Biodiversité, Communautés de communes du pays de Sancey-Belleherbe, des Portes du Haut Doubs, du Pays de Maîche, du Plateau du Russey, entre Doubs et Loue, du Val de Morteau, Direction départementale des territoires

Contexte

Le Parc est confronté à une fréquentation croissante de ses espaces naturels, impliquant une diversité d'usages parfois sources de conflits ou de dégradations. L'accompagnement et la médiation autour du partage de ces espaces apparaissent donc comme des enjeux essentiels pour assurer un équilibre entre préservation de l'environnement et pratiques de loisirs ou d'activités professionnelles.

Afin de répondre aux sollicitations des usagers et aux problématiques récurrentes telles que la dégradation des sentiers par les engins forestiers, l'absence de fermeture des clôtures, le piétinement des prairies, les déchets sauvages ou encore la circulation de véhicules sur des chemins interdits, le Parc souhaite mettre en place une palette d'outils adaptés aux pratiquants et aux organisateurs d'activités de pleine nature.

Ce qui a été réalisé en 2024

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a souhaité renforcer son action sur les questions liées à l'usage de la nature en mettant en place une nouvelle commission d'élus. Cette instance vise à traiter des enjeux transversaux aux commissions « Biodiversité, milieux naturels, agriculture et forêt » et « Tourisme ». Gilles Robert a été nommé vice-président en charge de cette thématique.

Lors des ateliers de création de la charte du PNR, quatre grandes thématiques prioritaires ont été identifiées pour la « Commission des usagers de la nature » :

- **Les sentiers** : aide à la décision dans l'usage des sentiers, érosion et dégradation, accessibilité des sentiers
- **La gestion des déchets et des dépôts sauvages** : récolte de données, sensibilisation et promotion des pratiques responsables, prévention des dépôts sauvages
- **La coordination des loisirs et activités de pleine nature** : récolte de données, identification des conflits d'usages, promotion d'une utilisation respectueuse et durable des espaces naturels, favoriser l'information et l'orientation des usagers vers les activités adaptées aux différents sites
- **La cohabitation entre les loisirs sportifs et les professionnels** : promouvoir des règles de bonne conduite et de respect mutuel, faciliter la cohabitation et la compréhension mutuelle entre les usagers récréatifs et les professionnels

Le Parc a tenu une première réunion de lancement en juin dernier, marquant le début des travaux, parmi lesquels l'accueil d'un volontaire en service civique.

Servane Brienne a rejoint le Parc du Doubs Horloger pour une mission de six mois, axée sur la sensibilisation et la promotion des bonnes pratiques en milieu naturel. Durant cette période, elle a mené diverses actions visant à informer et à sensibiliser aussi bien les habitants que les visiteurs. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur plusieurs outils de sensibilisation, notamment la campagne « Quand on arrive en Parc ».



Tourisme durable

CHASSE AU TRÉSOR DES CHEMINS DE LA CONTREBANDE



3.3.3 Mesure 28
Consolider l'offre d'hébergements et mettre en réseau les acteurs du tourisme



Nom de la commission
Tourisme durable



Agent
Amélie Froidevaux



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
Parc du Doubs Suisse, Agence nationale de la cohésion des territoires - ANCT, département du Doubs, Conférence Transjurassienne Arc Jurassien, Comité régional et départemental du tourisme, Destination Pays Horloger, Jura Tourisme (CH), Tourisme neuchâtelois, Commune de Villers-le-Lac.

Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a construit avec le Parc du Doubs (Suisse) un produit touristique intitulé «Les chemins de la contrebande». Il s'agit d'une offre d'itinérance sur plusieurs jours, transfrontalière, ludique et immersive autour de la contrebande. Une étude conduite en 2019 par un cabinet Suisse (Erich Bapst) fait apparaître que le retour sur la fréquentation des itinéraires n'est pas à la hauteur des ambitions du départ et a proposé plusieurs pistes pour «redimensionner» ces chemins sur une nouvelle approche plus porteuse, une simplification de la logistique et une gestion moins coûteuse. En conséquence, le comité de pilotage a décidé de redimensionner cette offre avec la création d'un produit d'appel phare et ludique à destination des familles: une chasse au trésor sur le site du Saut du Doubs.



La chasse au trésor et l'ensemble des parcours sont à retrouver sur le site des Chemins de la Contrebande, entièrement refondu et mis à jour.



Ce qui a été réalisé en 2024

Une nouvelle animation sous forme de chasse au trésor qui s'inscrit dans la lignée des «Chemins de la contrebande» a été inaugurée le 18 juin 2024 au Saut du Doubs.

Cette initiative résulte d'une collaboration entre le Parc du Doubs, côté suisse, et le Parc naturel régional du Doubs Horloger, côté français. Ce produit innovant est une extension des quatre sentiers de randonnée itinérante qui serpentent le long du Doubs franco-suisse. La chasse au trésor, d'une longueur de 2,6 km et d'une durée de 1h30, commence à la cabane du douanier, située près de la maison du site, côté français. Il s'agit d'une petite déambulation en compagnie de Joséphine dont le papa était un célèbre contrebandier. Le parcours est jalonné de 10 panneaux qui plongent les participants dans l'univers des contrebandiers du secteur sous forme de jeux, d'énigmes, d'informations historiques, d'anecdotes et de photos d'archives. Les petits et grands aventuriers découvrent à leur manière un pan de l'histoire locale. Une fois le parcours terminé et les énigmes résolues, les explorateurs sont invités à retirer leur trésor dans l'un des deux restaurants, soit celui côté suisse, soit celui côté français, grâce au mot magique qu'ils auront découvert. Cette offre est totalement gratuite et librement accessible sans réservation, permettant ainsi de découvrir autrement le site incontournable du Saut du Doubs. Cette chasse au trésor s'inscrit dans les principales missions des Parcs: La préservation et la valorisation des patrimoines naturel et culturel, le développement durable de l'économie locale, et la sensibilisation pédagogique des publics locaux et des touristes.



Chiffres clés

- * **1 histoire**
commune de part et d'autre de la frontière
- * **1 chasse** au trésor
- * **10 panneaux**
installés pour découvrir autrement ce site naturel



Chiffres clés

* **90 sites** karstiques sur le territoire

* **15 belvédères** sélectionnés

* **34 personnes** investies dans cette étude

VALORISATION DES BELVÉDÈRES



3.3.2 Mesure 27
Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels



Nom de la commission
Tourisme durable



Agents
Elsa Diot
Amélie Froidevaux



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura, région Bourgogne-Franche-Comté, Office national des forêts, Avenir Montagnes Ingénierie.

Contexte

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a pour mission la préservation et la valorisation de ses paysages remarquables, notamment reconnus pour leurs patrimoines naturels karstiques répartis autour de la Vallée du Doubs et du Dessoubre. La présence des milieux rocheux et des falaises est une constituante majeure de tous les paysages traversés : gorges, plateaux, affleurements. De nombreux belvédères sont aménagés, mais plusieurs d'entre eux méritent d'être davantage connus. Ce sont de formidables postes d'observation des paysages et de la faune qui peuvent devenir des « produits alternatifs d'écotourisme » alliant volet observation et connaissance. L'objectif est de construire un fil rouge marqueur et identitaire des paysages du Parc à travers une mise en scène des belvédères naturellement répartis sur l'ensemble du territoire, au-delà des sites majeurs déjà présents et reconnus.



Ce qui a été réalisé en 2024

Les belvédères, qu'ils soient déjà aménagés ou encore méconnus, jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur des paysages du Parc et constituent une opportunité pour développer un tourisme durable axé sur la contemplation et la découverte. À ce titre, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a confié en 2024 à l'Office national des forêts la réalisation d'une étude paysagère visant à recenser et à analyser le potentiel touristique et paysager de ses belvédères. L'étude a notamment mis en avant l'importance de créer une identité forte pour ces sites, en s'inspirant de la thématique du « temps », en lien avec la tradition horlogère locale. Elle a également permis d'identifier quinze belvédères prioritaires et a formulé des propositions d'aménagement respectueuses de l'environnement.



Tourisme durable



Communication



STAND ET MATÉRIEL ÉVÈNEMENTIEL



Chiffres clés

- * **1** barnum entièrement personnalisé
- * **2** oriflammes
- * **1** kit de micros sans fil
- * **1** table pliante



- 4.2.2** Mesure 32
Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Communication



Agent
Océane Vincent



Élu référent
Denis Leroux



Partenaire
Financé par la région
Bourgogne-Franche-Comté

Contexte

En 2024, le Parc du Doubs Horloger a souhaité compléter et renforcer ses moyens de communication, notamment lors de sa participation aux événements locaux. Afin de gagner en visibilité et en autonomie, le Parc, grâce au soutien financier de la région Bourgogne-Franche-Comté, a investi dans plusieurs outils indispensables pour une communication efficace et réussie.



Ce qui a été réalisé en 2024

L'investissement principal de cette action correspond à l'achat d'un barnum, de la marque « Vitabri » fabriqué localement à Besançon. Ce dernier a été entièrement floqué aux couleurs du Parc naturel régional du Doubs Horloger, permettant d'atteindre une meilleure identification. Les différentes faces ont également été personnalisées afin d'appuyer et d'illustrer les propos tenus par les agents auprès du grand public. Ainsi, ces supports délivrent deux messages principaux :

- Le Parc est un projet de territoire composé de 93 communes membres : êtes-vous un habitant du Parc ?
- Le Parc travaille sur plusieurs missions aux thématiques variées : transition énergétique, mobilités, urbanisme, milieux naturels...

En complément, des oriflammes ont été conçues, plus adaptés que les kakémonos pour les événements en extérieur. Une petite table réglable vient compléter le stand afin de proposer un second atelier, par exemple avec des enfants. Enfin, le Parc a investi dans l'achat d'un kit de micros sans fil, nécessaire pour l'enregistrement d'interviews et de micros-trottoirs.

Communication

CLASSEUR:

« GUIDE PRATIQUE DES ÉLUS DU PARC »



4.2.2 Mesure 32
Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Communication



Agent
Océane Vincent



Élu référent
Denis Leroux



Partenaires
Financé par la région Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura

Contexte

Au fil des mois, le nombre de supports élaborés par l'équipe technique du Parc et ses partenaires ne cesse de croître. Bien souvent, ces documents ressources constituent une aide précieuse à la décision pour les élus du territoire. Dans le but de valoriser l'ensemble du travail réalisé, mais aussi de faciliter l'organisation des élus et des services techniques, un outil a été pensé pour centraliser l'ensemble de ces supports. Ce projet transversal a pu voir le jour à l'aide du financement de la région Bourgogne-Franche-Comté et du Commissariat à l'Aménagement du Massif du Jura.



Ce qui a été réalisé en 2024

Pour répondre à ce besoin, un classeur intitulé « Guide pratique des élus du Parc » a été spécialement créé et personnalisé à l'effigie du Parc. Des intercalaires par mission thématique ont été illustrés par Nina Courtois, graphiste indépendante. Chacune des 93 communes et des 6 Communautés de communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger ont reçu un classeur, d'ores-et-déjà alimenté par de nombreux documents :

- **Institutionnelle**: guide d'utilisation du logo Parc, plaquette dotation aménités rurales;
- **Milieux naturels**: « fiche doline » (une quinzaine d'autres fiches sont à venir);
- **Agriculture & forêt**: plaquette « réglementation et gestion des haies » dans le Doubs
- **Architecture & paysages**: guides « Aménagement et valorisation des zones d'activités économiques » et « Amélioration et valorisation des entrées de villes et villages »
- **Transition énergétique**: fiche « préconisation réduction de la pollution lumineuse », diagnostic éclairage nominatif
- **Mobilités**: kit de communication « Owdoo », préconisation stationnements vélo et obligations liées aux vélos pour les collectivités
- **Santé**: flyer prévention des morsures de tiques
- **Tourisme**: kit de communication « Quand on arrive en Parc »



L'objectif visé est que l'ensemble des élus, délégués au Parc ou non, puissent s'approprier cet outil et son contenu. Ils sont également libres de l'alimenter au fur et à mesure par d'autres supports en lien avec le Parc (compte-rendu de réunion, avis d'instances consultatives...).

Communication

COMMUNICATION GÉNÉRALE



4.2.2 Mesure 32
Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Communication



Agent
Océane Vincent



Élu référent
Denis Leroux

En 2024, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a poursuivi le développement de sa communication. Une présence active sur les réseaux sociaux permet de toucher un large public, tandis que le nouveau site internet continue d'être une ressource utile et appréciée. Les relations avec la presse restent solides et efficaces, assurant un bon écho médiatique et renforçant la visibilité des actions menées par le Parc.

Zoom sur...

Plaquette générale de présentation

Ce support propose une présentation générale du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Il a l'avantage d'être à la fois synthétique et exhaustif, mettant en lumière le territoire, ses richesses patrimoniales, sa gouvernance et de nombreuses actions concrètes. Son design illustré en fait un support attractif, qui facilite grandement la compréhension de «l'outil Parc» par le plus grand nombre.

«Le Parc en action!»

En période de bulletins municipaux et intercommunaux de fin ou de début d'année, de nombreux membres

consacrent une à deux pages dédiées au Parc naturel régional du Doubs Horloger. Ainsi, un support au format A4 ou A3 a été réalisé et mis à disposition pour diffusion, en réutilisant les visuels des intercalaires du classeur «Guide des élus». En un rapide coup d'œil, ce support permet de faire comprendre à tous les publics, ce qu'est le Parc, ses actions et sa plus-value pour le territoire. Étant un document relativement pérenne, il peut également être diffusé sur d'autres canaux de communication (panneau d'affichage, site internet...).

Personnalisation du local de la maison du site du Saut du Doubs

En partenariat avec l'Office de Tourisme Destination Pays Horloger et la Communauté de communes du Val de Morteau, les vitrines du local de la maison du site du Saut du Doubs ont été personnalisées aux couleurs du territoire. Un visuel a été créé sur la porte du bâtiment, afin de valoriser ce site remarquable en zone classé «Parc naturel régional», ainsi que les bonnes pratiques à adopter en milieux naturels à l'aide la campagne «Quand on arrive en Parc».



Communication

ÉVÉNEMENTIEL

L'ÉNERGIE SUR LE DIVAN

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, le Parc a proposé plusieurs spectacles aux Communautés de communes, dont «L'Énergie sur le Divan» de l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine (ANPU). L'ANPU explore des «Méta-Sujets», des thématiques transcendantes qu'elle analyse avec une approche à la fois scientifique, historique et humoristique.

Cette conférence a pu être présentée aux Communautés de communes des Portes du Haut-Doubs et du Plateau du Russey. Laurent Petit, artiste et psychanalyste urbain, a embarqué les spectateurs dans une vaste analyse de l'évolution et de l'utilisation des énergies, ponctuée d'anecdotes désopilantes. Sur fond de vérités scientifiques et historiques, il nous invite aux questionnements, au partage de connaissances et surtout au rire!

L'événement s'est clôturé par un moment convivial, où les spectateurs ont pu prolonger les échanges avec l'artiste autour d'un verre de l'amitié.



Chiffres clé

- * 2 représentations
- * Environ 50 spectateurs

« AU CŒUR DU MASSIF DU JURA »

Dans le cadre de son engagement pour la préservation des milieux de montagne, la Zone Atelier Arc Jurassien (ZAAJ), en partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs Horloger et la municipalité de La Chenalotte, a organisé deux journées sur les enjeux de la ressource en eau dans le massif du Jura.

Cet événement, tenu le 30-31 août 2024, a mis en évidence les effets du changement climatique sur notre territoire karstique vulnérable, où la capacité de stockage de l'eau reste limitée. La première journée, à destination des professionnels: collectivités, syndicats de rivières, élus, agriculteurs, gestionnaires forestiers, a proposé exposés scientifiques, interventions techniques et témoignages d'acteurs de terrain, abordant la gestion agricole et forestière, l'urbanisation et l'importance d'une coopération interdisciplinaire. En soirée, une table ronde conviviale a prolongé les échanges et permis de partager des retours d'expérience concrets.

La seconde journée, ouverte au grand public, a accueilli expositions et ateliers ludiques, rappelant l'urgence d'une gestion collective de la ressource. Dans l'ensemble, ces rencontres ont stimulé la collaboration entre chercheurs et usagers du massif jurassien, montrant la nécessité d'agir ensemble pour préserver ce patrimoine. Les débats ont souligné la fragilité des écosystèmes et l'urgence d'adapter les pratiques locales.

Ainsi, ce double événement a beaucoup sensibilisé les acteurs concernés et posé les bases de futures initiatives durables.

Chiffres clé

- * 100 participants élus et techniciens
- * 60 personnes le samedi grand public



Communication

ÉVÉNEMENTIEL

Mais aussi...

Au cours de l'année 2024, agents et élus se mobilisés pour participer à de nombreuses manifestations locales organisées par nos partenaires. Quelques exemples:

Fête du nordique

21 janvier à Charquemont

Printemps des Arts

28 avril à Montécheroux

Fête de la nature

26 mai au Val de Consolation

Journée du Développement Durable

Samedi 1^{er} juin à Morteau

Tour de France Femmes

16 août à Morteau

Terres de Jim

6, 7 et 8 septembre à Mamirolle

Festival « De Maïche avec la nature »

6, 7 et 8 septembre à Maïche

Fête des solutions d'Ici

22 septembre à Flangebouché

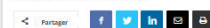




La Chaux-de-Fonds. Arc Horloger : une association qui veut perpétuer la reconnaissance des savoir-faire horlogers

L'association franco-suisse créée le 6 décembre à La Chaux-de-Fonds a la volonté d'assurer la préservation et la transmission des savoir-faire horlogers, et pérenniser l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Par Cassandra Tompasta - 26 octobre 2024



Les savoir-faire en mécanique d'art et en mécanique horlogère sont inscrits au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Photo d'illustration.

Le 16 décembre 2020 est une date clé pour l'histoire de l'horlogerie puisqu'elle marque l'inscription des savoir-faire en mécanique d'art et en mécanique horlogère au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. De cette reconnaissance est alors né le projet Arc Horloger. Le but ? Assurer la préservation et la transmission de ces savoir-faire et pérenniser l'inscription UNESCO. Quatre ans plus tard, officiellement créée à La Chaux-de-Fonds. Un événement suite du 4e Forum professionnel d'Arc Horloger, autre rareté ».

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger fête l'eau

Avec l'événement « Eau cœur du Massif du Jura », le Parc naturel régional Doubs Horloger sensibilise le public sur une ressource vitale et ses nombreux enjeux pour l'avenir. Après une journée dédiée aux élus, professionnels, gestionnaires et scientifiques vendredi 30 août, une conférence animée par Daniel Gilbert, à partir de 20 h, sera ouverte à tous. Le lendemain, samedi 31 août, des animations destinées à tous seront proposées.

L'Est Républicain - 30 août 2024 à 17:00 - Temps de lecture : 2 min



Des visites de la tourbière de La Chenalette seront proposées samedi 31 août, avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-

La photographe Laura Henno révèle l'âme du Doubs Horloger : une exposition entre nature et humanité

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger et le festival Alt + 1000 présentent jusqu'au 27 octobre, à Villers-le-Lac, une exposition inédite, entre nature et humanité, de Laura Henno. La photographe a mis à profit sa résidence, effectuée à l'automne 2023 au cœur du parc, pour explorer les liens profonds entre les habitants et leur environnement.

L'Est Républicain - 26 sept. 2024 à 12:06 | mis à jour le 26 sept. 2024 à 12:08 - Temps de lecture : 2 min



La photographe Laura Henno et italienne, devant les images poignantes de la Fratrie, témoins de la vie au cœur du Parc du Doubs Horloger.

Un concours pour valoriser l'agriculture durable

Six agriculteurs du Doubs étaient en lice ce mercredi pour mettre en avant la gestion agroécologique de leurs prairies. L'un d'eux représentera la fruitière de Pierrefontaine-les-Varans au concours général agricole de 2025.

Fred Jimenez - 09 juin 2024 à 18:00 - Temps de lecture : 3 min



À Ouvaans, la parcelle de Julien Lime a été passée au crible par le jury composé de spécialistes en agronomie, écologie, botanique et ap-

Le Parc se dote d'un conseil scientifique

L'Est Républicain - 06 mai 2024 à 20:05 - Temps de lecture : 1 min



Les membres du conseil scientifique.

Arc horloger, l'association qui va porter haut les savoir-faire horlogers franco-suisse

L'association Arc horloger, créée ce vendredi, consécra la reconnaissance, par l'Unesco en décembre 2020, des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Elle devient le lieu commun de tous les détenteurs de ce « patrimoine universel » et transfrontalier.

Eric Barthelemy - 09 août 2024 à 19:00 - Temps de lecture : 3 min



Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont inscrits au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco. Photo Ludovic Lapele.

Signature de la convention du Projet alimentaire territorial

Dans le cadre du Plan climat de la communauté de communes des Portes du Haut Doubs, celle-ci a signé, ce jeudi 19 septembre, avec le Parc naturel régional du Doubs Horloger et la Chambre d'agriculture 25-90, la convention du Projet alimentaire territorial (PAT). Celui-ci avait été labellisé PAT émergent en février dernier.

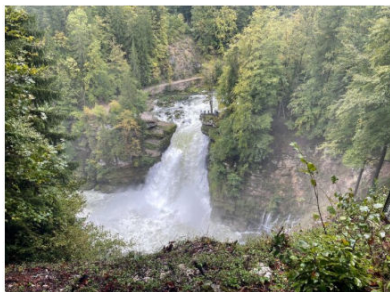
L'Est Républicain - 27 sept. 2024 à 20:17 - Temps de lecture : 2 min



Suite à la signature de la convention avec les représentants de la communauté de communes, la Chambre d'agriculture et le PNH du Doubs Horloger, un gilet d'association sera mis en place.

Le tourisme de demain sera durable dans le Parc Naturel régional du Doubs Horloger

Par David Aubry - 7 mai 2024



Le Saut du Doubs pourrait bientôt être reconnu Grand Site de France.

Au sein du PNR, les deux dernières années ont été marquées par la mise en place d'une stratégie de développement touristique découlant d'un diagnostic approfondi et décliné en trois axes. « La volonté affichée est de structurer la complémentarité tourisme pour consolider une économie durable pour un territoire à haute valeur ajoutée, mais aussi de structurer l'offre et enfin d'enrichir l'expérience client » explique Elsa Diot, cheffe de projet Avenir Montagnes Ingénierie, un poste dont l'importance est soulignée par Roland Martin, vice-président du PNR. « C'est un véritable accélérateur de la transition au sein de notre territoire de moyenne montagne dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux défis de notre temps ».

Une démarche de marketing territorial

A ce titre, elle accompagne la conception et la mise en œuvre du contrat touristique de territoire. « C'est une démarche coconstruite avec l'ensemble du territoire, en adéquation avec le nouveau Schéma Régional de Développement touristique et des loisirs de la région Bourgogne Franche-Comté ».

Scientifiques, associations, collectivités, élus... Ils se projettent dans le climat de 2050 le temps d'une journée

Le Massif jurassien est l'une des zones en France les plus touchées par le changement climatique. Face à ce constat, la Zone Atelier Arc Jurassien est parvenue à réunir une centaine d'acteurs du territoire le temps d'une journée pour travailler ensemble sur les moyens de s'adapter. Un événement organisé en partenariat avec le parc naturel régional du Doubs Horloger et la commune de la Chenalotte.

L'Est Républicain - 30 août 2024 à 16:55 | mis à jour le 30 août 2024 à 16:56 - Temps de lecture : 3 min



David Lillert rappelle un constat alarmant : une centaine de villages entre le Jura et la Haute-Saône doivent d'urgence faire face à une situation insupportable. (Photo: L'Est Républicain)

L'outil des étudiants pour apprendre à retirer les tiques

Nécessaire du projet Tique - Tique... une méthode d'urgence d'enlever la tique après le contact. La méthode établie par trois étudiants permet de montrer de façon ludique la bonne méthode pour retirer la tique, et les risques en cas de mauvaise manipulation.

L'Est Républicain - 17 août 2024 à 07:00 - Temps de lecture : 2 min



Une méthode pour retirer la tique. (Photo: L'Est Républicain)

Une nouvelle attraction au Saut du Doubs sous forme de chasse au trésor : « Les chemins de la contrebande »

Les deux parcs naturels régionaux, suisse et français, se sont associés pour offrir une nouvelle attraction au Saut du Doubs. Bienvenue sur « Les chemins de la contrebande ».

L'Est Républicain - 19 juin 2024 à 19:48 | mis à jour le 19 juin 2024 à 20:01 - Temps de lecture : 2 min



Des gamineaux immergés guident les aventuriers à travers le parcours de la tique.

Région. Owdoo, réseau de mobilités dans le Doubs Horloger

Par David Aubry - 23 octobre 2024



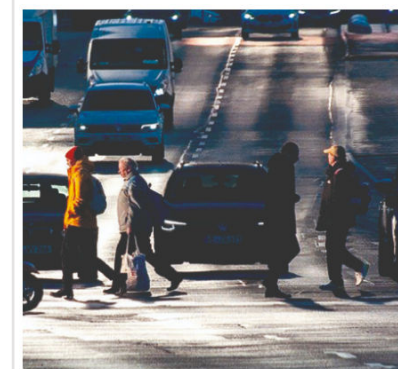
Les adeptes du deux-roues attendent beaucoup de ce plan. (Photo: Maxime Nagely)

Pistes cyclables, transports en commun, dispositif de covoiturage... le réseau des mobilités durables a désormais un nom officiel sur le territoire des Communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Malche. Il s'appelle Owdoo et porte de nombreux projets pour les années à venir, comme les services à développer que sont les stationnements vélo, les locations longue durée, l'aide à l'achat de vélo, le déploiement du label « Accueil vélo » pour les structures touristiques, les stages de remise en selle ou encore le déploiement du Savoir Rouler à vélo dans les écoles. Grâce aux actions menées en partenariat entre ces intercommunalités et le Parc naturel régional du Doubs Horloger, des premiers jalons ont été posés.

Doubs. Sécurité routière et éclairage public

Alors que de nombreuses communes pratiquent l'extinction partielle de l'éclairage public, la question de la sécurité routière se pose plus encore selon certains habitants.

Par David Aubry - 13 décembre 2024



La nuit, piétons et cyclistes sont encore plus vulnérables.

Le passage à l'heure d'hiver rendrait les usagers de l'espace public tels que les piétons et les cyclistes plus vulnérables car moins visibles, les exposant davantage au risque d'accident. Alors que des communes appellent à la vigilance tout en réduisant l'éclairage public, le débat est inévitable sur les réseaux sociaux. « Que ce soit de jour ou de nuit, il faut de toute manière que les cyclistes s'équipent d'un gilet jaune à minima et de catadioptres sur les vélos. La nuit, il faut rajouter des lumières pour être vu et pour bien transition énergétique et mobilités au téons c'est la même chose il faut portable si on a oublié sa lampe ou si cements sur les cheminements ouvent le long d'une route, se mettre à l'écure arriver et montrer qu'on est » la Sécurité routière, les piétons et sibles de nuit dans les phares d'une s sombres. Pour les cyclistes, la

Découvrez ce week-end le patrimoine bâti du Pays Ho

L'Est Républicain - 20 sept. 2024 à 07:00 - Temps de lecture : 1 min



À Grand'Combe Châtelain, l'écure à Chapeau, une ferme à toits du XVIIIe siècle, nichée au bord du Doubs, est un joyau du patrimoine bâti du Pays Horloger.

Mieux connaître le lynx

L'Est Républicain - 23 juin 2024 à 21:33 - Temps de lecture : 1 min



Aurore Beyer lors de sa conférence.

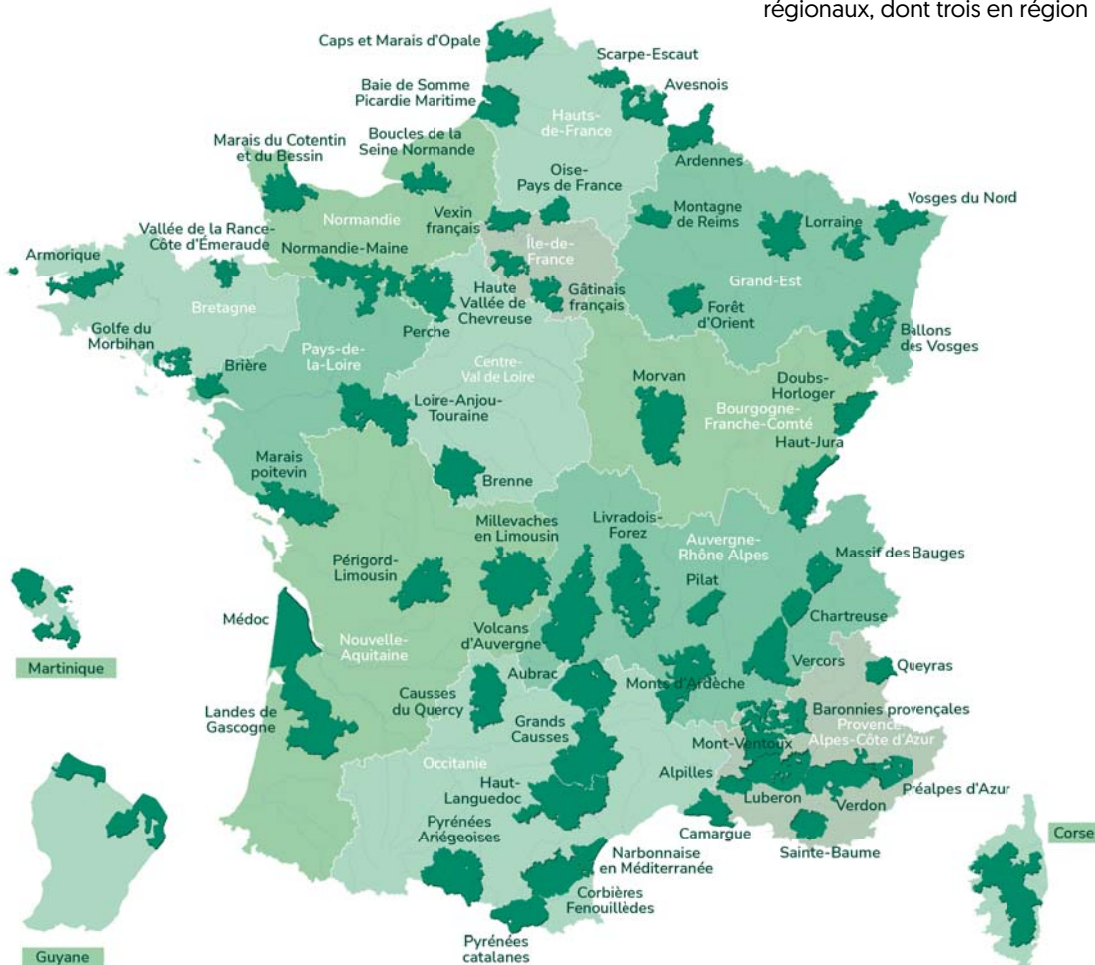
Communication

Le réseau des Parcs naturels régionaux

59 Parcs
naturels
régionaux
de France

Bienvenue au Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

La famille des Parcs s'agrandit, avec la création du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude par décret le 19 octobre 2024. Désormais, le réseau compte 59 Parcs naturels régionaux, dont trois en région Bretagne.



Venue de Philippe Gamen

Les 12 et 13 décembre, Philippe Gamen, président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux est venu en visite dans le Doubs Horloger. Au cours de sa visite, il a pu profiter d'un aperçu du Parc à travers plusieurs de ses belvédères emblématiques comme la Cendrée, Roche du Prêtre ou le Mont Vouillot. Sa visite a aussi été l'occasion de lui faire découvrir les démarches du Parc en faveur des savoir-faire emblématiques du territoire lors de la visite de l'espace de préfiguration de la cité des horlogers, mais aussi d'une fruitière et d'un producteur de salaisons.

Enfin, il a pu rencontrer une partie des élus et l'équipe technique du Parc pour échanger sur les enjeux du territoire et des projets en cours, ainsi que sur la manière dont ils font écho aux démarches conduites par la Fédération des Parcs et les attentes du Doubs Horloger vis-à-vis du réseau.

Inter-parcs BFC tourisme

Jeudi 13 juin, les chargés de mission tourisme des Parcs naturels régionaux du Morvan, du Haut-Jura et des Ballons des Vosges ont été accueillis par Sylvie Personeni et Elsa Diot au sein du Doubs Horloger. Une journée riche en rencontres et en échanges ! Les projets de chaque Parc concernant le volet tourisme ont été présentés, ainsi que des perspectives pour des actions conjointes abordées : conciliation des usagers, marque Valeurs Parcs, Quiétude attitude... L'après-midi était consacré à une visite de terrain sur le site de la pelouse de « Chez France » et des « Echelles de la Mort », l'un des sites touristiques les plus emblématiques du territoire.



EVA

Le Parc a présenté, lors de la réunion de la communauté évaluation organisée par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, un retour d'expérience sur l'utilisation du logiciel EVA. L'échange a impliqué le Président du Parc, la direction, ainsi que la chargée de mission et référente EVA, qui ont partagé leur expérience sur le déploiement de l'outil et son appropriation par l'équipe. Cette présentation a permis de mettre en lumière l'importance de cet outil pour le suivi des actions, la gestion transparente du programme et des budgets, tout en soulignant les avantages et défis rencontrés lors de sa mise en place.

Congrès des Parcs

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a participé au Congrès des Parcs Naturels Régionaux, qui a eu lieu du 23 au 25 octobre 2024 dans le PNR de la Narbonnaise dont la thématique était « Mobiliser, questionner, apprendre ensemble pour réussir la transition écologique de nos territoires ». Cet événement, qui réunit élus, partenaires et techniciens des Parcs et de la Fédération, a offert une opportunité unique de partager des pratiques inspirantes et de discuter des défis communs. En plus des plénières et ateliers thématiques, le marché aux initiatives des Parcs a permis de mettre en avant des projets innovants, dont le stand Tikou, axé sur la prévention des maladies vectorielles à tique. Ce congrès a été une expérience enrichissante pour découvrir des pratiques inspirantes, partager des problématiques communes et envisager des solutions adaptées.



Gare & connexions

A partir de février, l'association « France, Patrimoines et Territoires d'exception » a présenté, en partenariat avec SNCF Gares & Connexions, six parcours photographiques dans six gares de France.

Six Parcs naturels régionaux y tiennent une place de choix : Les Parcs naturels régionaux du Marais Poitevin, des Vosges du Nord, de la Narbonnaise, de Loire-Anjou-Touraine, du Marais du Cotentin Bessin et du Doubs Horloger. L'exposition met en avant à la fois des paysages naturels, des cités historiques à l'architecture remarquable ou encore des villages à l'esthétique singulière. Le projet donne une visibilité aux territoires et participe ainsi à leur préservation et à leur développement touristique. Les six parcours photographiques sont à retrouver en gare de Saint-Nazaire, Montpellier Sud de France, Fleury-les-Aubrais, Cherbourg, Strasbourg et Besançon Gare TGV.



Les relations avec la Suisse

B-Solutions, un projet de coopération transfrontalière

« Réserve naturelle », « protection réglementaire », « Site Natura 2000 »... sont autant de concepts dont les significations, les objectifs et la portée juridique diffèrent. Si ces statuts de protection ne relèvent pas de la même chose en France, il en est de même pour la Suisse ! Ainsi, dans le but de favoriser une coopération transfrontalière efficace et adaptée aux enjeux de protection de la nature et des paysages, le Parc naturel régional du Doubs Horloger et son homologue suisse le Parc naturel régional du Doubs ont sollicité l'aide de B-solutions.

Produit par Clarisse Kauber de l'Euro-Institut, un rapport complet a permis d'analyser la typologie des différents mécanismes de protection de la biodiversité entre les deux pays, tout en soulignant les points communs et les différences de cadre juridique. Ce rapport propose également des solutions concrètes pour renforcer la coopération transfrontalière, comme la création d'un comité francosuisse, une carte interactive des zones protégées, et l'adoption de labels internationaux.

Pour illustrer et expliquer synthétiquement ce projet, une vidéo a été réalisée. Cette dernière recueille les témoignages de Viviane Froidevaux, cheffe de projet nature et agriculture au Parc du Doubs Suisse, Yannick Nancy et Maxime Delavelle, respectivement directeur et chargé de mission milieux naturels au Parc naturel régional du Doubs Horloger.



Voir la vidéo



Interreg : lancement du PTIC des deux Parcs»

Le programme Interreg France-Suisse cofinancé par l'Union Européenne propose un dispositif aux aires de coopération de proximité qui visent à faire émerger des projets transfrontaliers pour travailler sur les obstacles induits par la frontière.

Le Parc du Doubs Suisse et le Parc du Doubs Horloger se sont associés pour répondre à l'appel à candidature lancé en 2024 et ils en ont été lauréats. Le travail d'élaboration du projet de territoire se déroulera au cours de l'année 2025. Il consistera à rapprocher les deux Chartes des Parcs et à construire un plan de travail à partir de leurs points communs.

Il doit déboucher sur des projets concrets qui se dérouleront à partir de 2026.

Interreg
France - Suisse





Les actions du Pays Horloger

Le Pays Horloger est constitué des communautés de communes du Pays de Maïche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau. Le Pôle d'équilibre territorial et rural qui le portait a été dissous lors de la création du Parc. Néanmoins, ses missions continuent d'être portées par le syndicat de Parc au moyen de budgets spécifiques alloués par les communautés de communes membres.



APPLICATION DU SCOT DU PAYS HORLOGER



2.1.1 Mesure 9
Ménager le territoire
par une urbanisation
frugale



Nom de la commission
SCoT



Agent
Tania Jalocha



Élu référent
Franck Villemain



Partenaire
AUDAB

Contexte

Par délibération du 7 décembre 2023, le Parc, en tant que structure porteuse, a approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT] du Pays Horloger sur l'ensemble du territoire des trois Communautés de communes: Val de Morteau, Plateau du Russey et Pays de Maïche. Au total, le SCoT concerne 68 communes et 46 787 habitants.

Le SCoT détermine les objectifs et les conditions d'une organisation cohérente et durable du territoire. Il donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes pour les vingt prochaines années. Les thématiques traitées dans le document sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace. Chaque permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable devra être conforme avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale eux-mêmes compatibles avec le SCoT.

L'élaboration du SCoT a suivi un processus de 4 étapes, comprenant un diagnostic du territoire, la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables [PADD], l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs [DOO], et enfin la validation finale après enquête publique et consultation des personnes publiques associées.

Ce qui a été réalisé en 2024

Après son approbation, le SCoT est entré en application le 7 février 2024. Désormais, une mise à jour des documents d'urbanisme locaux est nécessaire pour garantir leur compatibilité.

L'année 2024 a donc été consacrée à l'étude de compatibilité de chaque document vis-à-vis du SCoT. Cette étude a concerné l'ensemble des documents en vigueur sur le territoire qui n'avaient pas encore fait l'objet d'un avis de compatibilité lors de leur arrêt. Ce sont 35 documents concernés sur les intercommunalités du Plateau du Russey et du Pays de Maïche. La communauté de communes du Val de Morteau étant par ailleurs engagée dans une démarche de PLUi. Les documents en cours d'élaboration recevront quant à eux leur bilan de compatibilité dans l'avis qui leur sera donné par le SCoT à l'arrêt du document.

Le début de l'année a été consacré à la mise en place d'une grille d'analyse et d'une méthodologie commune pour garantir une évaluation homogène sur l'ensemble des communes. Au cours de l'été, des courriers ont été adressés aux élus afin de les informer des résultats de cette évaluation et des éventuelles adaptations nécessaires. Des bilans ont été réalisés par communautés de communes et ont été présentés dans les conseils communautaires au cours de l'automne.



Chiffres clés

- * **35** documents étudiés
- * **6** communes compatibles
- * **2** présentations en conseil communautaire

Les actions du Pays Horloger

BILAN DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Nom de la commission

Transfrontalier, Pays Horloger
et communication



Agent

Marie Nèzet



Élu référent

Valérie Pagnot

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets sur le Pays Horloger :

- Mise en place du projet Manger Mains, financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Doubs.



Vidéo de présentation



- Une journée de théâtre sur la dénutrition a été proposée le jeudi 14 novembre par les lycéens des Fontenelles, accompagnés de la Compagnie des Chimères. Une cinquantaine de personnes a assisté aux deux séances et a participé de façon active.
- La finalisation du stand de prévention des morsures de tiques et sa présentation lors du Congrès des PNR à Narbonne en octobre, mais également à Nancy en mai dans le cadre de la semaine de prévention des maladies vectorielles à tiques.
- Le travail sur le devenir du cabinet éphémère de Morteau, après deux ans d'activité (juin 2022- juin 2024) et la reprise du salariat des médecins par la Maison de santé pluriprofessionnelle du Val de Morteau prévue en 2025.
- Le travail en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Maîche dans le cadre du renouvellement de leur Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, sur le volet des actions dédiées à la jeunesse.

Sur le volet santé mentale, une formation de Premiers Secours en Santé Mentale à destination des adultes vivant ou travaillant avec des adolescents a été organisée aux Fontenelles et a rencontré un vif succès.

Le Contrat Local de Santé accompagne également les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le territoire, en leur présentant les différents modes d'exercice et en les mettant en relation avec les instances et collectivités pour évaluer les possibilités d'aides à l'installation. Les élus qui le souhaitent sont également accompagnés sur des projets en lien avec l'accès aux soins. Deux équipes de professionnels de santé ont été accompagnées en 2024 à Morteau et Saint-Hippolyte. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Val de Morteau a été labellisée en juillet 2024 et celle des Professionnels de la Santé de Saint-Hipp' (PSSH) devrait l'être prochainement, après validation de leur projet par l'Agence régionale de santé.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les acteurs de territoire cette année, afin de développer la pédagogie de territoire qui leur permet de disposer d'outils de prévention et de promotion de la santé. Les infirmières scolaires mobilisent ce service et n'hésitent pas à commander certains outils au CLS, notamment dans le cadre des actions menées dans les établissements scolaires sur la prévention du harcèlement, ainsi que sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.



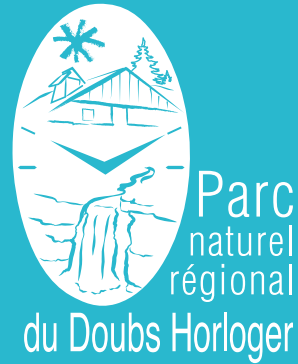
Les actions du Pays Horloger





L'ACTION DU PARC EST POSSIBLE GRÂCE À LA CONFIANCE DE SES MEMBRES :

Battenans-Varin
Belfays
Belleherbe
Bief
Bonnétage
Bretonvillers
Burnevillers
Cernay-l'Église
Chamesey
Chamesol
Charmauvillers
Charmoille
Charquemont
Consolation-Maisonnettes
Cour-Saint-Maurice
Courtefontaine
Dampjoux
Dampnichard
Dompel
Ferrières-le-Lac
Fessevillers
Flangebouche
Fleurey
Fournet-Blancheroche
Fournets-Luisans
Frambouhans
Fuans
Germéfontaine
Glère
Goumois
Grand'Combe-Châtelet
Grand'Combe-des-Bois
Guyans-Vennes
Indevillers
La Bosse
La Chenalotte
La Grange
La Sommette
Landresse
Laval-le-Prieuré
Laviron
Le Barbois
Le Bélieu
Le Bizot
Le Luhier
Le Mémont
Le Russey



18 rue du Couvent
25 210 Les Fontenelles
Tél: 03 81 68 53 32
info@parcdoubshorloger.fr
www.parcdoubshorloger.fr



Les Bréseux
Les Combes
Les Écorces
Les Fins
Les Fontenelles
Les Gras
Les Plains-et-Grands-Essarts
Les Terres-de-Chaux
Liebvillers
Longeville-lès-Russey
Loray
Maiche
Mancenans-Lizerne
Montancy
Montandon
Montbéliardot
Mont-de-Laval
Mont-de-Vougney
Montécheroux
Montjoie-le-Château
Montlebon
Morteau
Narbief
Noël-Cerneux
Orchamps-Vennes
Orgeans-Blanchefontaine
Péseux
Pays-de-Montbenoit
Pierrefontaine-les-Varans
Plaimbois-du-Miroir
Plaimbois-Vennes
Provenchère
Rosières-sur-Barbèche
Rosureux
Saint-Julien-lès-Russey
Saint-Hippolyte
Soulce-Cernay
Thiébouhans
Trévillers
Urtière
Valoreille
Vaucluse
Vauclusotte
Vaufrey
Vennes
Villers-le-Lac

Communauté de communes du Plateau du Russey
Communauté de communes du Pays de Maiche
Communauté de communes du Val de Morteau
Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs
Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe
Communauté de communes entre Doubs et Loue
Région Bourgogne-Franche-Comté
Département du Doubs

Et au soutien de l'État et de l'Union Européenne